Institut de Formation en Soins Infirmiers
Institut de Formation d'Aides-Soignants
40 allée de la source
94195 Villeneuve Saint Georges Cedex
Tél: 01 43 86 23 73
Mail: secretariat.ifsi@chiv.fr

Projet pédagogique IFSI

Centre hospitalier Lucie et Raymond AUBRAC Villeneuve St Georges

2023 - 2026

Sommaire

1 INTRODUCTION 4
2 INTERET DU PROJET PEDAGOGIQUE 4
2.1 POUR LES APPRENANTS 4
2.2 POUR LES FORMATEURS 4
2.3 POUR LES INTERVENANTS EXTERIEURS 4
2.4 POUR LES PROFESSIONNELS 5
3 FINALITES DE LA FORMATION 5
3.1 DEVELOPPEMENT ET/OU ACQUISITION DES COMPETENCES TRANSVERSALES 5
3.2 ACQUISITION DES COMPETENCES PROFESSIONNELLES 5
4 CADRE DE REFERENCE 6
4.1 CADRE REGLEMENTAIRE 6
4.2 VALEURS 7
4.3 CADRE CONCEPTUEL 7
4.4 LES PRINCIPAUX ACTEURS 10
5 MOYENS 10
5.1 MOYENS RELATIFS A L'ENSEIGNEMENT THEORIQUE 10
5.2 MOYENS RELATIFS A L'ENSEIGNEMENT PRATIQUE ET AUX HABILETES PROFESSIONNELLES 10
5.3 MOYENS RELATIFS A L'ENSEIGNEMENT CLINIQUE : STAGES 10
5.4 SUIVI PEDAGOGIQUE 13
6 PROJET DE FORMATION SEMESTRE 1 15
6.1 LA COMPETENCE 3 : ACCOMPAGNER UNE PERSONNE DANS LA REALISATION DE SES SOINS QUOTIDIENS 15
6.2 LA COMPETENCE 1 : EVALUER UNE SITUATION CLINIQUE ET ETABLIR UN DIAGNOSTIC DANS LE DOMAINE INFIRMIER 16
6.3 LA COMPETENCE 4 : METTRE EN ŒUVRE DES ACTIONS A VISEES DIAGNOSTIQUES ET THERAPEUTIQUES 17
6.4 LA COMPETENCE 6 : COMMUNIQUER ET MENER UNE RELATION DANS UN CONTEXTE DE SOINS 17
6.5 LES ENSEIGNEMENTS 18
7 PROJET DE FORMATION SEMESTRE 2 19
7.1 LA COMPETENCE 1: EVALUER UNE SITUATION CLINIQUE ET ETABLIR UN DIAGNOSTIC DANS LE DOMAINE INFIRMIER 19
7.2 LA COMPETENCE 2 : CONCEVOIR ET CONDUIRE UN PROJET DE SOINS INFIRMIERS 20
7.3 LA COMPETENCE 4 : METTRE EN ŒUVRE DES ACTIONS A VISEES DIAGNOSTIQUES ET THERAPEUTIQUES 21
7.4 LA COMPETENCE 5 : INITIER ET METTRE EN ŒUVRE DES SOINS EDUCATIFS ET PREVENTIFS 21
7.5 LA COMPETENCE 6 : COMMUNIQUER ET MENER UNE RELATION DANS UN CONTEXTE DE SOINS 21
7.6 LA COMPETENCE 7 : ANALYSER LA QUALITE ET AMELIORER SA PRATIQUE PROFESSIONNELLE 21
7.7 LES ENSEIGNEMENTS 21
8 PROJET DE FORMATION SEMESTRE 3 22
8.1 LA COMPETENCE 2 : CONCEVOIR ET CONDUIRE UN PROJET DE SOINS 22
8.2 LA COMPETENCE 6 : COMMUNIQUER ET CONDUIRE UNE RELATION DANS UN CONTEXTE DE SOIN 23
8.3 LA COMPETENCE 5 : INITIER ET METTRE EN ŒUVRE DES SOINS EDUCATIFS ET PREVENTIFS 23
8.4 LA COMPETENCE 4 : METTRE EN ŒUVRE DES ACTIONS A VISEE DIAGNOSTIQUE ET THERAPEUTIQUE 24
8.5 LES ENSEIGNEMENTS 24
9 PROJET DE FORMATION SEMESTRE 4 26
9.1 LA COMPETENCE 5 : INITIER ET METTRE EN ŒUVRE DES SOINS EDUCATIFS ET PREVENTIFS 26
9.2 LA COMPETENCE 10 : INFORMER, FORMER DES PROFESSIONNELS ET DES PERSONNES EN FORMATION 26
9.3 LA COMPETENCE 4 : METTRE EN ŒUVRE DE THERAPEUTIQUES ET DES ACTES A VISEE DIAGNOSTIQUE 27
9.4 LA COMPETENCE 7 : ANALYSER LA QUALITE ET AMELIORER SA PRATIQUE PROFESSIONNELLE 27
9.5 LES ENSEIGNEMENTS 28
10 PROJET DE FORMATION SEMESTRE 5 30
10.1 LA COMPETENCE 4 : METTRE EN ŒUVRE DE THERAPEUTIQUES ET DES ACTES A VISEE DIAGNOSTIQUE ET THERAPEUTIQUE 30
10.2 LA COMPETENCE 9 : ORGANISER ET COORDONNER LES INTERVENTIONS SOIGNANTES 32
10.3 LA COMPETENCE 6 : COMMUNIQUER ET CONDUIRE UNE RELATION DANS UN CONTEXTE DE SOIN 33
10.4 LES ENSEIGNEMENTS 34
11 PROJET DE FORMATION SEMESTRE 6 36

11.1 LA COMPETENCE 7 : ANALYSER LA QUALITE ET AMELIORER SA PRATIQUE PROFESSIONNELLE 36
11.2 LA COMPETENCE 8 : RECHERCHER ET TRAITER DES DONNEES PROFESSIONNELLES ET SCIENTIFIQUES 37
11.3 LES ENSEIGNEMENTS 37
12 DISPOSITIFS D'EVALUATIONS 39
12.1 DISPOSITIF D'EVALUATION DES ETUDIANTS 39
13 DISPOSITIF D'EVALUATION DE LA QUALITE DES STAGES 39
13.1 CRITERES ET INDICATEURS POUR EVALUER LA QUALIFICATION D'UN STAGE 39
13.2 GRILLE DE SATISFACTION DE L'ENCADREMENT EN STAGE 40
14 ANNEXES 41

1 INTRODUCTION

Le projet pédagogique constitue une référence qui donne le sens de la formation, dans les deux acceptions du terme à savoir la signification (ce qui donne du sens) et la direction (là où l'on veut aller).
Il constitue une référence commune à l'ensemble des personnes engagées dans le processus de formation, tant pour les formés que pour les formateurs. Il offre une vision opérationnelle et argumentée du référentiel de formation. Il constitue aussi un outil de communication tant en interne qu'en externe.
Pour nous, il s'agit davantage d'un projet de formation, puisque le but visé est l'atteinte des 10 compétences professionnelles, elles-mêmes déterminées par les activités réalisées par les infirmiers. (Cf. Référentiels de compétences et d'activités).

2 INTERET DU PROJET PEDAGOGIQUE

Dans le projet, l'équipe :

- intègre sa propre conception de l'infirmier diplômé d'Etat et de l'apprenant ainsi que les définitions et rôles des différents acteurs participant à la formation, tels qu'ils sont déterminés par les textes règlementaires.
- définit un cadre théorique notamment en matière de référence pédagogique,
- élabore l'organisation de la formation,
- détermine les situations professionnelles d'apprentissage et les situations intégratives sur lesquelles les étudiants devront intervenir,
- indique les grandes lignes du dispositif d'évaluation.

2.1 Pour les apprenants

Il permet d'identifier les liens entre les enseignements et les activités professionnelles qui permettront l'acquisition des compétences,
Il indique des points de repère d'acquisition au travers des situations professionnelles travaillées (dont les situations intégratives),
Il offre la possibilité de se situer tout au long de la formation par :

- l'acquisition progressive des connaissances et des compétences en lien avec le déroulement de la formation,
- la mise en place d'un suivi individuel,
- l'utilisation d'un outil de suivi, du port folio.

2.2 Pour les formateurs

Il nécessite un consensus d'équipe quant aux grands principes et aux concepts sous-jacents à la formation dispensée (conception de l'IDE, de l'étudiant, modalités d'accompagnement et de suivi, parcours de stage professionnalisant),
Il est le résultat de la construction du « maillage » des activités, des compétences et des unités d'enseignement, réalisée par l'équipe pédagogique,
Il donne une vision globale de la formation par la structuration de l'alternance et le positionnement des enseignements.

2.3 Pour les intervenants extérieurs

Il est une aide à la construction de leurs enseignements qui doivent s'inscrire dans le projet défini par l'équipe pédagogique.
La mise en place de la réforme des études et le partenariat universitaire qui en découle, ont modifié la construction même du projet. En effet, les savoirs enseignés par l'université partenaire Médecine Sorbonne (Paris VI) sont négociés entre les 11 IFSI du groupement et l'université. Ils sont majoritairement assurés par enseignement à distance.

2.4 Pour les professionnels

Il constitue un outil de communication qui participe à la compréhension des attentes et des objectifs à atteindre.

Ainsi, le projet vise deux objectifs majeurs qui sont de fédérer l'équipe autour du projet et de donner du sens à la formation.

3 FINALITES DE LA FORMATION

L'infirmier que l'on veut former est :

Un professionnel qui aura acquis des compétences en matière d'accueil, d'information, de conseil, d'éducation, de relation de soin et de techniques. Il devra être capable d'évaluer à tout moment les situations singulières des personnes dont il s'occupe pour apporter la réponse la plus efficiente, anticiper les crises, détecter les aggravations, accompagner la fin de vie. Il travaillera en réseau, utilisera les systèmes d'information et coordonnera les parcours de soin. La gestion des risques, la qualité et la sécurité seront transversales à toutes ses interventions. Il analyse sa pratique, est un praticien réflexif, est capable d'utiliser des résultats de recherche pour améliorer sa pratique. Il se forme tout au long de la vie pour améliorer ses compétences et la qualité du service rendu à la population. Il gérera son stress et aura intégré des techniques pour prévenir l'épuisement professionnel. Il aura une vision claire et critique du système de santé dans lequel il inscrit sa pratique, participera à son évolution. Il participera à des recherches cliniques.

(Source : les formations aux métiers de la santé dans le processus d'universitarisation CEFIEC 2013)

L'acquisition des compétences professionnelles ne peut se concevoir sans le développement des compétences transversales : traitement de l'information, analyse, synthèse, évaluation. Ces dernières bien que pré existantes à l'entrée en formation doivent être approfondies et orientées vers la pratique professionnelle.

3.1 Développement et/ou acquisition des compétences transversales

L'équipe a identifié les compétences détaillées qui doivent être impérativement évaluées au cours de la formation. Bien que préexistantes pour la majorité d'entre elles, certaines nécessitent un accompagnement plus important compte tenu des exigences professionnelles (évaluation d'une situation, décisions, évaluation…).

- Restituer les connaissances fondamentales
- Sélectionner les connaissances utiles parmi celles dont dispose l'étudiant en regard du ou des sujets traités et /ou des situations exposées.
- Expliquer des processus, des situations…
- Sélectionner les éléments significatifs dans une situation professionnelle décrite (ou précédemment rencontrée par l'étudiant) et argumenter pourquoi elles sont significatives
- Comprendre et évaluer la situation professionnelle décrite (ou précédemment rencontrée par l'étudiant)
- Analyser les situations
- Déduire et énoncer des problèmes
- Décider des actions à entreprendre et argumenter la prise de décisions
- Réaliser une synthèse
- Evaluer des résultats à partir de critères.
- Appliquer des savoirs, des savoir-faire… dans un nouveau contexte

3.2 Acquisition des compétences professionnelles

La formation permet à l'étudiant d'acquérir les compétences nécessaires pour obtenir le diplôme d'Etat d'infirmier et répondre ainsi aux besoins de santé des personnes et des groupes.
L'obtention du diplôme d'Etat d'infirmier repose sur l'acquisition et la validation des connaissances (59 unités d'enseignement) et des 10 compétences professionnelles.
La capacité à répondre aux besoins de santé s'apprécie par la validation des compétences professionnelles au cours des stages et par la validation de la liste des actes, activités et techniques de soins.
Le développement des compétences transversales et l'acquisition des connaissances solides permettront aux étudiants qui le souhaitent de poursuivre des études universitaires en passant la

licence Santé et Sciences (au cours des semestres 5 et 6), voire en s'inscrivant, au terme de leurs études dans des masters spécifiques parallèlement à une activité professionnelle.

Les compétences professionnelles ont été élaborées à partir de travaux qui ont permis de définir le métier et de décrire les principales activités. Dix compétences sont retenues :

1. Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier
2. Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers
3. Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens
4. Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique
5. Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs
6. Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins
7. Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle
8. Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques
9. Organiser et coordonner des interventions soignantes
10. Informer et former des professionnels et des personnes en formation

Pour favoriser l'acquisition des compétences professionnelles, l'équipe a déterminé :

- le rattachement de chacune des activités du référentiel à une ou deux compétences dominantes. Cf. Annexe 1 : liens entre compétences et activités
- le semestre durant lequel aurait lieu le premier enseignement en lien avec chaque compétence,
- des reprises systématiques lorsque l'activité concourt au développement d'autres compétences.

Les activités sont à acquérir notamment au moment du stage où elles constituent alors les objectifs d'apprentissage.

4 CADRE DE REFERENCE

Indépendamment de son intérêt pédagogique, le projet répond à d'autres obligations, notamment réglementaires, législatives et environnementales.

4.1 Cadre règlementaire

4.1.1 Textes réglementaires faisant référence au projet pédagogique :

Différents textes réglementaires font référence au projet pédagogique, il en est ainsi :

- Décret du 30 septembre 2010 relatif au statut des directeurs de soins,
- Arrêté du 21 avril 2007 modifié relatif aux conditions de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux,
- Arrêté du 31 juillet 2009 modifié, relatif au diplôme d'Etat d'infirmier.

4.1.2 Textes posant le contexte dans lequel s'inscrit la formation au métier d'infirmier

- La Loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales
- La Loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé,
- Le schéma régional des formations sanitaires et sociales

4.1.3 Environnement

L'évolution de l'environnement impacte fortement le contexte de la formation, puisqu'il est à l'origine de la réingénierie des formations paramédicales et de la mise en place de l'harmonisation des formations universitaires dans l'ensemble de l'union européenne (accords de Bologne 2002). Parmi les éléments les plus marquants, notons l'évolution des besoins de santé, la modification de l'offre de soins, le développement de la recherche infirmière.

- ♦ L'évolution des besoins de santé

Elle est principalement liée au vieillissement de la population française avec l'accroissement des pathologies de la sénescence, des maladies chroniques, du handicap et l'émergence de nouvelles pathologies. Ces évolutions créent de nouvelles demandes notamment en matière de coordination des parcours patient qui nécessite une nouvelle organisation du système de soins, par le développement des réseaux de santé.

- La modification de l'offre de soins

La diminution de la démographie médicale et l'apparition de zones de désertification ont pour conséquence une ré interrogation des rôles de chacun des acteurs et le développement des coopérations professionnelles qui modifient les frontières entre les différents métiers. Ces dernières doivent être organisées, régulées et s'appuyer sur des formations. Leur mise en place devrait permettre de mieux répondre aux besoins de santé en favorisant l'interdisciplinarité.

- Le développement de la recherche infirmière et paramédicale

Cet élément accompagne la mise en place de la réforme LMD qui contribue à augmenter l'accès des étudiants aux savoirs scientifiques et des professionnels à des masters spécifiques notamment de recherche. Cet enrichissement des enseignements, dans un contexte tourné vers la recherche en soins infirmiers (PHRIP/ projet hospitalier de recherche infirmière programmée, EBN/ evidence based nursing, pratique fondée sur les preuves) modifiera à terme les pratiques soignantes vers davantage d'efficience.

4.2 Valeurs

Au-delà des valeurs affirmées dans le décret du 25 novembre 2016 portant code de déontologie des infirmiers, les principales valeurs retenues par l'équipe pédagogique qui sous-tendent le projet peuvent être présentées selon 3 grands champs :

- le premier relève du **champ professionnel**, il englobe l'engagement, la responsabilité, le respect des règles et de la hiérarchie, les exigences professionnelles en matière de savoirs et de savoir-faire, le concept est le professionnalisme.
- le deuxième s'inscrit davantage dans **le courant humaniste**, les valeurs retenues sont le respect de la vie et de la personne, le droit individuel notamment le droit de choisir et la solidarité.
- le dernier champ s'inscrit davantage dans le registre **des qualités personnelles** et indispensables des professionnels de santé, telles que l'authenticité, l'honnêteté, la justice et la loyauté.

4.3 Cadre conceptuel

Le nouveau cadre de la formation des professionnels de santé s'inscrit dans le système de la pensée complexe et les concepts clés retenus dans la formation professionnelle sont : apprenant, apprentissage, compétence et professionnalisation. Les concepts présentés ci-dessous relèvent d'un choix d'équipe, ils s'appuient sur différents auteurs faisant autorité dans le champ de la formation.

4.3.1 Apprenant

« Tout sujet engagé dans une situation d'apprentissage, que celle-ci vise l'acquisition d'un savoir, d'un savoir-faire ou encore d'un savoir être et ce, quel que soit l'âge de celui qui apprend »[1].

L'étudiant infirmier est une personne motivée disposant d'un potentiel, qui a fait le choix de venir dans cette formation. Il a des droits et des devoirs et tend vers l'autonomie. Il perçoit les enjeux liés à son statut de futur professionnel.

Le choix du terme d'apprenant suppose que l'étudiant soit acteur de son apprentissage, ce qui correspond aux préconisations du référentiel de formation : l'étudiant est amené à devenir un praticien autonome, responsable et réflexif, c'est-à-dire un professionnel capable d'analyser toute situation de santé, de prendre des décisions dans les limites de son rôle et de mener des interventions seul et en équipe pluri professionnelle. Etre acteur de sa formation signifie que l'étudiant :

- développe des ressources en savoirs théoriques et méthodologiques, en habiletés gestuelles et en capacités relationnelles. Il sera donc capable de pensée et réflexion critiques, conscient de ses capacités et responsable de son propre enseignement.
- établisse son portefeuille de connaissances et de compétences et décide de son propre projet professionnel.
- apprenne à reconnaître ses émotions et à les utiliser avec la distance professionnelle qui s'impose.
- se projette dans un avenir professionnel avec confiance et assurance, tout en maintenant sa capacité critique et de questionnement.
- développe une éthique professionnelle lui permettant de prendre des décisions éclairées et d'agir avec autonomie et responsabilité dans le champ de sa fonction.

[1] Jean-Pierre Gaté, « A la rencontre des pratiques d'apprentissage », *Éduquer* [En ligne], 8 | 2004, mis en ligne le 15 octobre 2008, consulté le 02 octobre 2016. URL : http://recherceseducations.revues.org/347

4.3.2 Apprentissage

Le modèle d'apprentissage de référence s'inspire des **théories socioconstructivistes** (Vygotsky). Tout apprentissage passe par une activité mentale de réorganisation du système de pensée et des connaissances existantes. Pour apprendre, les étudiants sont confrontés à des situations qui suscitent chez eux un conflit sociocognitif. Ce conflit remet en cause leurs représentations et leur permet de construire de nouveau savoirs.
Les savoirs sont considérés comme des connaissances individuelles, indissociables du sujet.

L'apprentissage n'est pas une absorption mais une construction
Pour qu'il y ait apprentissage, il faut que *les savoirs se traduisent dans l'action du sujet et dans la compréhension de son action*. On pourra dire qu'il y a eu apprentissage si le sujet est en mesure d'utiliser ses savoirs pour agir et comprendre.

La seconde référence est celle du **modèle dit en spirale** (cf. ci-après) ou complexification enrichie (J. Bruner). Ce modèle consiste à reprendre une notion, un domaine de connaissances… lors de l'enseignement d'une nouvelle unité d'enseignement, lors d'une nouvelle situation en l'approfondissant, en la complexifiant afin d'amener l'étudiant à résoudre des situations professionnelles variées de plus en plus complexes.

L'acquisition des compétences infirmières nécessite de travailler **trois niveaux d'apprentissage**[2] :

Comprendre correspond à l'acquisition des savoirs fondamentaux théoriques, des savoir-faire et savoir être professionnels associés.

Agir correspond à la mobilisation de l'ensemble de ces savoirs pour prendre en charge les patients en situation. L'analyse des situations proposées, le questionnement suscité et la guidance dans le cheminement permettent l'émergence et le développement des compétences professionnelles.

Transférer, il s'agit ici de transposer l'ensemble des connaissances acquises dans un contexte nouveau. Ce palier favorise la mise en perspective des savoirs des différentes disciplines pour qu'elles forment un ensemble cohérent. Il amène l'étudiant à réaliser des recherches complémentaires.

L'apprentissage vu comme une spirale
(inspiré des travaux de Jérôme Bruner)

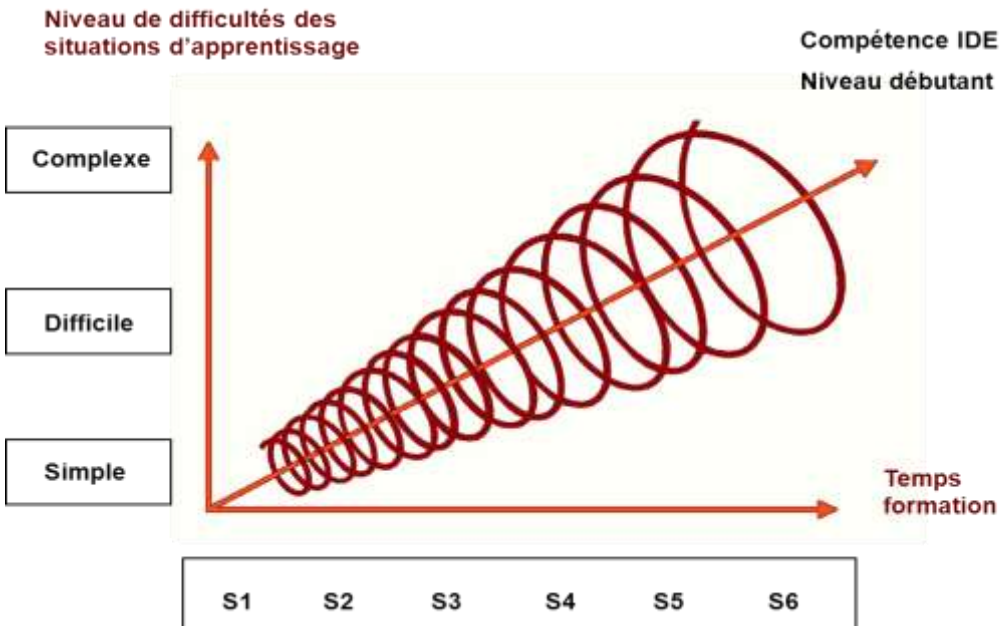

[2] Arrêté du 31 juillet 2009 modifié relatif au diplôme d'Etat infirmier

4.3.3 Compétence

Ensemble de savoir-faire, de comportements et de connaissances, mobilisés dans une action et adaptés aux exigences d'une situation. (DHOS 2008).
Selon G. Le Boterf[3], la compétence met en avant la notion de savoirs combinés en action, dans une situation donnée et impliquant la prise d'initiative, la responsabilité, l'autonomie, la capacité d'adaptation, une bonne gestion des ressources, et ce, dans une attitude réflexive. Cependant, avoir des ressources n'est pas suffisant pour agir avec compétences. Il faut savoir les utiliser à bon escient.
La compétence correspond à la mise en œuvre de savoirs, savoir-faire et savoir être pour mener à bien une action. Elle est la résultante de 3 pôles : savoir agir, pouvoir agir et vouloir agir qui agissent en commun sur la compétence.
La compétence se traduit par la mise en œuvre d'une pratique professionnelle pertinente pour gérer une situation en prenant en compte ses exigences et son contexte particulier, afin de produire des résultats satisfaisant à certains critères de performance pour un destinataire (client, patient, usager…).

Pour Philippe Perrenoud, professeur à la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation (Genève), une compétence « permet de faire face à une situation complexe, de construire une réponse adaptée sans la puiser dans un répertoire de réponses préprogrammées ».

4.3.4 Alternance intégrative

« *L'enseignement clinique des infirmiers s'effectue au cours de périodes de stage dans des milieux professionnels en lien avec la santé et les soins. Ces périodes alternent avec les périodes d'enseignement en institut de formation*. »[4]
Gérard Malglaive[5] (1994) définit l'alternance intégrative comme « une combinaison d'une part, d'alternance inductive où est prise en compte l'expérience des étudiants pour illustrer les enseignements et, d'autre part, l'alternance déductive où la pratique est vue comme l'application du savoir [6]» (p. 27).

4.3.5 Professionnalisation

La professionnalisation vise à finaliser les apprentissages par rapport aux situations de travail et à articuler plus étroitement l'acte de travail et l'acte de formation.
Pour l'IFSI, la professionnalisation consiste à faire travailler les EI sur des situations de soins variées et de niveaux différents de complexité et d'analyser les situations de travail. La professionnalisation s'appuie sur :

- le parcours professionnalisant[7] qui prépare progressivement les EI à mettre en œuvre des pratiques professionnelles pertinentes dans des situations et des contextes de plus en plus complexes et à créer des combinatoires de ressources appropriées dans ces situations,
- la construction à l'IFSI de situations prévalentes fortement inductrices d'apprentissages. Ces situations sont construites de façon à favoriser les transferts[8] par les étudiants,
- le développement d'une activité de distanciation critique et de réflexivité ; l'analyse de la pratique professionnelle étant maintenant une obligation professionnelles[9] (cf. projet UE intégratives).

La professionnalisation concourt aussi à l'identification et l'intégration des règles déontologiques et des valeurs professionnelles.

Le projet de formation se traduit par le développement d'une pédagogie qui met en interrelation les savoirs. Cette pédagogie est principalement centrée sur la participation active de l'étudiant, seul ou en groupe et sur le questionnement professionnel à partir de situations rencontrées en stage.
Les formateurs s'appuient sur des méthodes pédagogiques favorisant le développement d'une posture réflexive.

---

[3] Pierre Gaelle « quelle compétence pour une formation APPN en Seine Maritime » master ingénierie et conseil en formation 2005-2006 université de Rouen
[4] Arrêté du 31 juillet 2009 modifié relatif au diplôme d'Etat infirmier
[5] Ancien directeur du Centre de Formation de Formateurs du Conservatoire National des Arts et Métiers
[6] Malglaive, G. (1994, Janvier). Alternance et compétences. Cahiers Pédagogiques n°320 , pp. 26-28.
[7] Ensemble progressif de situations d'apprentissage ou d'unités de formation centrées sur des objectifs d'acquisition de pratiques professionnelles
[8] Le concept de transfert associé à celui d'apprentissage accroit les processus d'adaptation du sujet et lui permet lors de situations nouvelles d'appeler des éléments de connaissances déjà appris pour traiter ces nouvelles situations.
[9] Décret du 30/12/2011 relatif au développement professionnel continue des professionnels de santé paramédicaux

4.4 Les principaux acteurs

L'infirmier(e) diplômé d'Etat est un professionnel compétent, qui maîtrise des connaissances et des savoirs spécifiques pour répondre aux besoins de santé d'un individu et/ou d'un groupe. Il collabore au sein d'une équipe pluridisciplinaire. Son activité s'effectue dans le respect des textes législatifs régissant la profession. L'infirmier(e) se réalise dans son travail, continue à développer ses compétences pour répondre à l'évolution de la société et des besoins en santé et ainsi participer à l'évolution de sa profession.

Les formateurs[10] sont des professionnels de santé ayant des compétences liées au métier d'infirmier et des compétences spécifiques en pédagogie. Ils construisent, mettent en œuvre le dispositif de formation et créent les situations d'apprentissage. Ils ont un rôle essentiel qui consiste à établir des liens permanents entre la théorie et la pratique. Ils ont alternativement le rôle d'enseignant, de formateur et de guide. Ils doivent développer des compétences spécifiques notamment en matière de gestion de l'alternance et d'analyse des situations de travail, afin d'aider les étudiants à gérer l'écart entre travail prescrit et travail réel.

5 MOYENS

Les moyens mis en place concernent les trois domaines d'une formation professionnelle en alternance.

5.1 Moyens relatifs à l'enseignement théorique

- Partenariat avec l'université, avec les intervenants extérieurs et les formateurs de l'IFSI pour l'élaboration des enseignements et des travaux dirigés.
- Diversité des méthodes et des supports pédagogiques :
  - Travaux dirigés avec des situations de travail organisées pour générer un apprentissage (analyse de situations concrètes, apprentissage par situation problème…),
  - Situations d'accompagnement individualisé ou collectif, existence de guides méthodologiques et d'application,
  - Travail personnel guidé,
  - Exposés de travaux de groupe et réalisation d'expositions,
  - Plateforme d'enseignement à distance
  - Analyse de pratiques.
- Situation d'accompagnement individualisé ou collectif.
- Guidances individuelles et collectives dans le cadre du travail écrit de fin d'études.
- Mise à disposition d'un CDI et de moyens informatiques avec accès à Internet.
- Participation des professionnels.

5.2 Moyens relatifs à l'enseignement pratique et aux habiletés professionnelles

- Ateliers d'apprentissage pratiques en groupe de 12 à 15 étudiants dans des salles équipées : TP et simulation procédurale et jeux de simulation…
- Mise à disposition des salles de travaux pratiques aux étudiants pour s'entraîner,
- Livret de fiches pratiques,
- Ateliers de transfusion et gestes d'urgences,
- Travaux de groupe pour développer l'observation, la communication, le positionnement

5.3 Moyens relatifs à l'enseignement clinique : Stages

5.3.1 Généralités

Les stages permettent la réalisation de l'enseignement clinique des étudiants, ils alternent avec les périodes d'enseignement en institut de formation (cf. annexe 2 : alternance). Le temps de stage qui est de 60 semaines devient le lieu privilégié de l'acquisition des compétences professionnelles.
En effet, durant le stage l'étudiant est mis en situation. Les savoirs théoriques, techniques, organisationnels et relationnels sont mobilisés par l'apprenant au cours du stage afin d'analyser la

[10] Personne qui a pour fonction de former des professionnels paramédicaux ; de concevoir et organiser les conditions de leurs apprentissages en formation initiale, en veillant à l'efficacité et la qualité des prestations. (Répertoire des métiers de la santé et de l'autonomie – FHF)

situation patient et d'assurer sa prise en charge. Il se forme en réalisant des activités et en les analysant
Les stages sont à la fois des lieux d'intégration des connaissances et des lieux d'acquisition de nouvelles connaissances par la voie de l'observation, de la contribution aux soins, de la prise en charge des personnes, de la participation aux réflexions menées en équipe.

5.3.2 Objectifs globaux de stage

« Le stage doit permettre aux étudiants :

- d'acquérir des connaissances,
- d'acquérir une posture réflexive, en questionnant la pratique avec l'aide des professionnels,
- d'exercer son jugement et ses habiletés gestuelles,
- de centrer son écoute sur la personne soignée et proposer des soins de qualité,
- de prendre progressivement des initiatives et des responsabilités,
- de reconnaître ses émotions et les utiliser avec la distance professionnelle qui s'impose
- de mesurer ses acquisitions dans chacune des compétences,
- de confronter ses idées, ses opinions et ses manières de faire à celle de professionnels et d'autres étudiants »[11].

Les objectifs opérationnels de stage sont en lien avec l'enseignement réalisé à l'IFSI, à partir du « maillage activités/compétences/unités d'enseignement ». Ils sont identifiés comme objectifs d'apprentissage dans un premier temps et en objectifs d'acquisition lors des stages ultérieurs. Ils sont négociés avec le lieu du stage à partir des ressources de celui-ci. Ils sont rédigés et inscrits dans le port folio de l'étudiant.

Les objectifs peuvent être classés selon trois groupes :

- ceux en relation avec les ressources du stage (formalisés dans les contrats d'apprentissage),
- ceux en lien avec le parcours de formation des étudiants (étape dans le cursus de formation, semestre, etc.),
- ceux en lien avec la progression personnelle et les demandes individuelles des étudiants (éléments déjà acquis ou non acquis dans un autre stage, etc.).

5.3.3 Parcours professionnalisant

Le parcours professionnalisant est une organisation des stages qui doit permettre à l'étudiant d'acquérir et de développer les compétences nécessaires à l'exercice professionnel. Ceci n'exclut pas que le parcours puisse être « personnalisé » et la rapidité de progression différente.

Il est construit au regard :

- des situations d'apprentissages et des acquisitions techniques possibles dans chacun des stages,
- du potentiel de stage de l'IFSI,
- de la progression en fonction du référentiel de formation,
- du projet professionnel des étudiants (surtout en 3ème année),
- de la diversité des secteurs d'activité pour une même catégorie de stages,
- des nouvelles acquisitions possibles.

Il est élaboré et réajusté en fonction de la progression de l'apprenant et de son projet professionnel.
En effet, quels que soient le parcours de stage et les ressources mises à sa disposition, chaque étudiant progresse à son rythme. Cependant, la progression doit être cohérente au regard du parcours suivi et la totalité des éléments de compétences fixés par la réglementation doit être acquise au terme de la formation.
Des modifications de parcours peuvent être proposées dans l'intérêt du stagiaire : changement de lieu de stage, adaptation de l'horaire, suivi d'un parcours patient dans certains lieux de stage pour faciliter la compréhension des situations patients.

Ce principe conduit à un suivi rigoureux de chaque étudiant à travers le port folio et les encadrements en stage pour bien cibler ses progrès et ses difficultés. Des temps d'échanges avec son référent lui permettront de se situer par rapport à la progression attendue.

5.3.4 Types de stage

Quatre domaines de stage sont imposés par la réglementation. Ils permettent au stagiaire de rencontrer des situations d'apprentissage variées. Ainsi, on distingue :

[11] Arrêté du 31 juillet 2009 modifié relatif au diplôme d'Etat infirmier – annexe 3

- Les soins de courte durée pour des personnes atteintes de pathologies et hospitalisées dans des établissements publics ou privés,
- Les soins de longue durée et soins de suite et de réadaptation où les personnes requièrent des soins continus dans le cadre d'un traitement ou d'une surveillance médicale, en établissement dans un but de réinsertion, ou d'une surveillance constante et de soins en hébergement,
- Les soins en santé mentale et en psychiatrie pour des personnes hospitalisées ou non, suivies pour des problèmes de santé mentale ou de psychiatrie,
- Les soins individuels ou collectifs sur des lieux de vie pour des personnes ou des groupes qui se trouvent dans des lieux de vie tels que domicile, travail, écoles…

5.3.5 Identification et rôles des acteurs

Le référentiel de formation a formalisé le rôle des responsables de l'encadrement en stage[12] : le maitre de stage, le tuteur, le professionnel de proximité. Ces trois fonctions peuvent être exercées par la même personne pour des raisons d'organisation ou dans le cas d'équipes d'encadrement restreintes. Ainsi, toujours placé sous la responsabilité d'un professionnel, l'étudiant acquiert progressivement une façon de plus en plus autonome d'exercer son futur métier.

Le rôle de maitre de stage est généralement assuré par le cadre de santé qui représente la fonction organisationnelle et institutionnelle du stage, il est le garant de la qualité de l'encadrement.
Le tuteur assure la fonction pédagogique du stage, c'est un professionnel expérimenté qui a développé des compétences spécifiques et de l'intérêt pour l'encadrement des étudiants. Sa parfaite connaissance du référentiel de formation des futurs professionnels lui permet de les accompagner et d'évaluer leur progression. Il réalise des bilans réguliers de stage, en s'appuyant sur l'avis des professionnels de proximité.
Le professionnel de proximité parfois appelé référent encadre l'étudiant au quotidien ; le guide de façon proximale, explicite les actes, accompagne l'étudiant dans sa réflexion, facilite l'explicitation des situations et du vécu de stage et l'encourage dans ses recherches et sa progression. Des contacts réguliers avec le tuteur permettent de faire le point sur l'encadrement.
Chaque terrain de stage a pour référent un formateur de l'IFSI qui est en lien avec le maitre de stage pour l'organisation générale des stages. Il est l'interlocuteur du tuteur pour suivre le parcours de l'étudiant et échanger sur les questions qui peuvent se poser. Il encadre l'étudiant sur le terrain de stage et l'accompagne dans ses apprentissages en milieu clinique.

Les formateurs assurent :

- le suivi pédagogique individuel des étudiants : progression, suivi des acquis de l'étudiant, repérage des difficultés éventuelles de l'étudiant,
- le réajustement du parcours de stage
- la préparation au stage et les bilans au retour du stage
- l'encadrement effectif en situation de travail : encadrement lors de chaque période de stage et plus si nécessaire
- l'évaluation des compétences acquises et en cours d'acquisition

5.3.6 L'accompagnement et la formation des professionnels

Afin de pouvoir assurer l'encadrement et le suivi des étudiants, il est indispensable que les professionnels aient une connaissance des besoins des étudiants qui sont formalisés dans :

- le référentiel de compétences et le référentiel de formation, connus des personnes qui guident les étudiants,
- le portfolio que l'étudiant présentera dès le premier jour du stage et qu'il devra remplir avec le tuteur au long du stage,
- les objectifs institutionnels et personnels de l'étudiant.

L'identification des situations et activités prévalentes dans les structures d'accueil a permis un premier travail d'intégration par les tuteurs et les professionnels des référentiels de compétences et d'activités, ainsi que la découverte du port folio. Cependant, le changement des modalités de formation et l'utilisation des outils nécessitent un accompagnement des professionnels. Cet accompagnement est effectué par les formateurs sur le lieu de stage.
Des actions de formation continue sur le tutorat sont proposées par les formateurs de l'IFSI à tous les partenaires de stage. ~~Ces formations ont obtenu le référencement DPC.~~

[12] Arrêté du 31 juillet 2009 modifié relatif au diplôme d'Etat infirmier – annexe 3

5.3.7 Le port folio

Le portfolio de l'étudiant sert à mesurer la progression de l'étudiant en stage. Cet outil met l'accent sur l'acquisition des compétences professionnelles et resitue l'étudiant comme acteur de sa formation puisque c'est lui qui doit le renseigner.

Il comporte plusieurs parties remplies lors de chaque stage :

- des éléments sur le cursus de formation de l'étudiant, écrits par celui-ci avant son arrivée en stage,
- des éléments d'analyse de la pratique de l'étudiant à partir des activités réalisées en stage, rédigés par l'étudiant,
- des éléments d'acquisition des compétences remplis par le tuteur, en concertation avec l'équipe d'encadrement, lors de l'entretien d'évaluation à mi-stage et en fin de stage.
- un bilan, réalisé par le tuteur, de la progression de l'étudiant lors de chacun des stages.

A chaque fin de stage, le formateur de l'IFSI responsable du suivi pédagogique de l'étudiant fait le bilan des acquisitions. Le parcours de stage est adapté au regard des éléments contenus dans le portfolio.

5.3.8 Le stage complémentaire

En cas de redoublement, l'apprenant qui a validé les crédits relatifs aux stages, doit effectuer un stage complémentaire dont les modalités sont définies par l'équipe pédagogique. Ce stage est programmé en superposition avec l'une des périodes de stage de la promotion dans laquelle l'apprenant redouble. La durée est de 4 à 6 semaines et peut-être allongée en cas de besoins d'apprentissages particuliers qui feront alors l'objet d'un contrat pédagogique avec le stagiaire. Le terrain de stage sera choisi en cohérence avec le parcours déjà réalisé et la progression de l'apprenant.

5.3.9 L'analyse des pratiques

L'analyse de pratique, élément clé du référentiel de 2009, participe à l'acquisition des compétences 7 « analyser la qualité et améliorer sa pratique professionnelle » et 8 « rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques ».

L'analyse de pratique est un élément essentiel dans le processus de professionnalisation de l'étudiant. Elle constitue une situation d'apprentissage amenant l'étudiant à être acteur de sa formation, en développant un questionnement et une méthodologie d'analyse.
Elle favorise l'analyse et l'évaluation de ses propres actes, en se référant à l'ensemble de ses savoirs, à la fois scientifiques, professionnels et expérientiels. Elle a pour but de donner du sens à ses activités et à les exploiter dans un but de transférabilité. Elle permet de comprendre les situations rencontrées, en les contextualisant dans le réel et non dans « sa » réalité.

Elle vient compléter la réflexion dans et sur l'action développée sur les lieux de stage et pour laquelle l'étudiant est accompagné à la fois par les professionnels de terrain (référents de proximité) et par les formateurs lors des encadrements.
Au cours de ces encadrements, le formateur validera les situations d'analyse de pratique proposées par l'étudiant selon les critères définis : analyse relevant du niveau de formation de l'étudiant et analyse issue de la pratique de l'étudiant sur le terrain de stage.
Une progression est établie sur les 5 premiers semestres de la formation en ce qui concerne les attendus de l'analyse de pratique.
Le choix des situations permet d'explorer alternativement des situations de soins et des situations de travail.
L'objectif est de maîtriser la méthodologie de l'analyse pour pouvoir ensuite la réinvestir et la transférer dans d'autres situations notamment celles relatives à l'analyse de situation (méthode pour comprendre et/ou résoudre une problématique complexe qui n'a pas d'emblée une réponse explicative objective, fiable et valide).
Outre l'intérêt professionnel, le développement de cette capacité est essentiel en formation pour pouvoir mener à bien le Travail de Fin d'Etudes qui valide partiellement les compétences 7 et 8.

L'analyse de pratique associe :

- une retranscription écrite de l'analyse de la pratique par l'étudiant
- des temps de présentation orale de certaines pratiques en groupes restreints ou en duo, lors de travaux dirigés à l'IFSI.

5.4 Suivi pédagogique

Le suivi pédagogique permet à l'étudiant de faire le point sur :

- sa situation dans le processus d'apprentissage : construction et développement de ses capacités et de ses compétences…
- l'évolution, la clarification et l'élaboration de son projet professionnel

Il existe des temps de suivis programmés à des moments charnières de la formation, décrits ci-après auxquels s'ajoutent des rendez-vous supplémentaires à la demande de l'étudiant ou du formateur en fonction des besoins.

1er suivi pédagogique : en milieu de 1ère année

Le but sera pour l'étudiant de faire le point sur son engagement dans la formation et sur ses capacités à apprendre.

Guide de préparation de l'entretien :

- Représentation de la formation avant d'entrer à l'IFSI
- Etonnement
- Potentiel pour aborder la formation - Méthodes d'apprentissage
- Progrès à réaliser

2ème suivi pédagogique : au cours de la 2ème année

Le but est de conforter son engagement dans la formation et d'amener l'étudiant à identifier les pistes de progression à privilégier mais aussi de commencer l'ébauche de son projet professionnel.

Guide de préparation de l'entretien :

- Bilan au regard du port folio et des résultats obtenus
- Questionnement de l'étudiant par rapport à son engagement
- Découverte de la formation (en positif ou négatif)
- Eléments facilitant repérés dans les relations avec l'équipe de travail, le patient, les collègues de promotion
- Adéquation des résultats avec la méthode de travail utilisée
- Aisance en matière de relation
- Situations rencontrées pouvant être qualifiées de difficiles à supporter
- Aisance en matière de réalisation des soins (dextérité, posture)

3ème suivi pédagogique : en semestre 5

Dans le cadre du projet professionnel, le suivi vise à cerner avec l'étudiant ses questionnements et à l'aider à progresser dans la construction de son projet professionnel.

- Bilan au regard des principales qualités professionnelles de l'étudiant
- Questionnement sur l'adéquation entre la vision de la profession et les motivations initiales de l'étudiant
- Adéquation des compétences développées au cours de la formation avec les compétences nécessaires pour aborder le premier poste sereinement.

6 PROJET DE FORMATION SEMESTRE 1

La formation permet à l'étudiant de développer des compétences, c'est-à-dire de mener à bien des activités dans des situations professionnelles déterminées.

Pour que la formation porte sur l'ensemble des compétences, l'équipe a réparti toutes les compétences détaillées (et les activités qui y sont liées) sur les différents semestres en s'appuyant sur le contenu des unités d'enseignement. Cette répartition concourt en outre à organiser une progression de la formation pour toutes les compétences.

Le semestre 1 est centré sur la compétence 3 mais aborde également les compétences 1, 4, 6 et 7 à travers certaines de leurs composantes (ou compétences détaillées).

6.1 La compétence 3 : accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens

Les composantes de la compétence 3 sont :

- Apprécier la capacité de la personne à réaliser les activités de la vie quotidienne et l'accompagner dans les soins en favorisant sa participation et celle de son entourage,
- Adapter les soins quotidiens aux besoins de la personne, en tenant compte de ses ressources, ses déficiences ou ses handicaps,
- Évaluer, anticiper et prévenir les risques liés à la diminution ou la perte de l'autonomie et à l'altération de la mobilité,
- Adapter et sécuriser l'environnement de la personne,
- Identifier des activités contribuant à mobiliser les ressources de la personne en vue d'améliorer ou de maintenir son état physique et psychique,
- Évaluer l'évolution de la personne dans sa capacité à réaliser ses soins.

Un certain nombre d'activités du référentiel d'activités a été relié à cette compétence par l'équipe de formateurs.

Activités reliées à la compétence 3 :

<u>Observation et recueil de données cliniques</u>

Observation de l'état de santé d'une personne ou d'un groupe :
- *Observation de l'apparence générale de la personne (hygiène, contact visuel, expression...)*

Observation du comportement relationnel et social de la personne :
- *Observation du comportement sur les plans psychologique et affectif*
- *Observation des modes de vie des personnes sur les plans sociologiques et culturels*
- *Observation du niveau d'inquiétude ou d'angoisse*

Observation (mesure) du degré d'autonomie ou de la dépendance de la personne :
- *observation dans les activités de la vie quotidienne*

Mesure de la douleur :
- *Observation du retentissement de la douleur sur les activités de la vie quotidienne*

Recueil de données portant sur la connaissance de la personne ou du groupe :
- *Ressources et besoins de la personne ou du groupe*
- *Informations concernant l'environnement, le contexte de vie sociale et familiale de la personne, ses ressources, ses projets*

<u>Soins de confort et de bien être</u>

Réalisation de soins et d'activités liés à l'hygiène personnelle :
- *Soins d'hygiène partiels ou complets en fonction du degré d'autonomie de la personne*
- *Aide totale ou partielle à l'habillage et au déshabillage*

Réalisation de soins et d'activités liés à l'alimentation :
- *Surveillance de l'hygiène alimentaire de la personne*
- *Aide partielle ou totale au choix des repas et à leur prise*
- *Surveillance de l'hydratation et aide à la prise de boisson régulière*

Réalisation des soins et d'activités liés à l'élimination :
- *Surveillance de l'élimination*
- *Aide à l'élimination selon le degré d'autonomie de la personne*
- *Contrôle de la propreté du matériel lié à l'élimination*

Réalisation des soins et d'activités liés au repos et au sommeil :

- *Installation de la personne pour le repos et le sommeil*
- *Surveillance du repos ou du sommeil de la personne*
- *Réfection d'un lit occupé et hygiène de la chambre*
- *Organisation d'un environnement favorable à la tranquillité, au repos et au sommeil*

Réalisation de soins et d'activités liés à la mobilisation
- *Installation de la personne dans une position en rapport avec sa dépendance*
- *Modification des points d'appui de la personne en vue de la prévention des escarres*
- *Lever de la personne et aide au déplacement*
- *Mobilisation de la personne*

Réalisation de soins visant le bien-être et le soulagement de la souffrance physique et psychologique
- *Organisation de l'environnement en rapport avec le bien-être et la sécurité de la personne*

Réalisation d'activités occupationnelles et/ou de médiation
- *Activités visant à l'animation ou à l'occupation de la personne en lien avec son âge et son autonomie*
- *Activités visant à maintenir le lien social (personne ressource / aidant)*

<u>Information et éducation de la personne, de son entourage et d'un groupe de personnes</u>

Accueil de la personne soignée et de son entourage
- *Recueil de l'adhésion ou de la non- adhésion de la personne à ses soins*

<u>Surveillance de l'évolution de l'état de santé des personnes</u>

Surveillance de personnes en situation potentielle de risque pour elle-même ou pour autrui
- *Activités visant à la protection des personnes en risque de chute*

<u>Coordination et organisation des activités et des soins</u>

Transmission d'informations
- *Transmission orale d'informations recueillies vers les médecins et les professionnels de santé*
- *Transmission d'informations à partir de différents documents utilisés pour les soins : dossiers, feuilles… (renseigner le diagramme de soins)*

<u>Contrôle et gestion de matériels, dispositifs médicaux et produits</u>

Préparation et remise en état de matériel ou de locaux
- *Préparation du matériel et des lieux pour chaque intervention soignante*

Réalisation et contrôle des opérations de désinfection et de stérilisation
- *Vérification de la propreté du matériel utilisé dans la chambre et pour les soins*
- *Vérification de l'intégrité des emballages*
- *Réalisation des différentes étapes de traitement du matériel : désinfection, stérilisation...*

Conduite d'opérations de contrôle de la qualité en hygiène
- *Application des règles d'hygiène concernant le matériel et contrôle de leur respect*

Rangement et gestion des stocks
- *Organisation des chariots de soins*

Au cours du semestre 1, les compétences 1, 4, 6 et 7 feront l'objet d'une première approche.
Les paragraphes suivants illustrent pour chaque compétence, les composantes de cette compétence qui sont abordées en semestre 1.

6.2 La compétence 1 : évaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier

Les composantes de la compétence 1 retenues pour le semestre 1 sont :

- Evaluer les besoins de santé et les attentes d'une personne ou d'un groupe de personnes en utilisant un raisonnement clinique,
- Rechercher et sélectionner les informations utiles à la prise en charge de la personne dans le respect des droits du patient (dossier, outils de soins,…),
- Identifier les signes et symptômes liés à la pathologie, à l'état de santé de la personne et à leur évolution,
- Conduire un entretien de recueil de données,
- Repérer les ressources et les potentialités d'une personne ou d'un groupe, notamment dans la prise en charge de sa santé.

Les composantes suivantes seront abordées au semestre 2 :

- Analyser une situation de santé et de soins et poser des hypothèses interprétatives,

- Elaborer un diagnostic de situation clinique et/ou un diagnostic infirmier à partir des réactions aux problèmes de santé d'une personne, d'un groupe ou d'une collectivité et identifier les interventions infirmières nécessaires,
- Evaluer les risques dans une situation d'urgence, de violence, de maltraitance ou d'aggravation et déterminer les mesures prioritaires.

Activités en lien avec la compétence 1 abordées dans le semestre

Observation et recueil de données cliniques

Mesure des paramètres :
- *Mesure des paramètres vitaux : pression artérielle, …*
- *Mesure des paramètres corporels : poids, taille, etc…*
- *Mesure des paramètres complémentaires : saturation en oxygène, glycémie capillaire….*

6.3 La compétence 4 : mettre en œuvre des actions à visées diagnostiques et thérapeutiques

Les enseignements concernant la compétence 4 débutés en première année sont poursuivis jusqu'en 3ème année.

Les composantes de la compétence 4 retenues au semestre 1 sont :

- Analyser les éléments de la prescription médicale en repérant les interactions et toute anomalie manifeste,
- Préparer et mettre en œuvre les thérapeutiques médicamenteuses et les examens selon les règles de sécurité, d'hygiène et d'asepsie,
- Organiser l'administration des médicaments selon la prescription médicale, en veillant à l'observance et à la continuité des traitements,
- Prévoir, installer et utiliser les appareils et dispositifs médicaux opérationnels nécessaires aux soins et au confort de la personne,
- Synthétiser les informations afin d'en assurer la traçabilité sur les différents outils appropriés (dossier de soins, résumé de soins, comptes rendus infirmiers, transmissions…).

Les composantes ci-après seront abordées lors des semestres 2 à 5 :

- Mettre en œuvre les protocoles thérapeutiques adaptés à la situation clinique d'une personne,
- Initier et adapter l'administration des antalgiques dans le cadre des protocoles médicaux,
- Conduire une relation d'aide thérapeutique,
- Utiliser, dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire, des techniques à visée thérapeutique et psychothérapique,
- Anticiper et accompagner les gestes médicaux dans les situations d'aide technique,
- Prescrire des dispositifs médicaux selon les règles de bonnes pratiques,
- Identifier les risques liés aux thérapeutiques et aux examens et déterminer les mesures préventives et/ou correctives adaptées.

6.4 La compétence 6 : communiquer et mener une relation dans un contexte de soins

Les enseignements concernant la compétence 6 débutés en première année sont poursuivis jusqu'au semestre 5.

Les composantes de la compétence 6 retenues sont :

- Définir, établir et créer les conditions et les modalités de la communication propices à l'intervention soignante, en tenant compte du niveau de la compréhension de la personne,
- Accueillir et écouter une personne en situation de demande de santé ou de soin en prenant en compte son histoire de vie et son contexte,
- Instaurer et maintenir une communication verbale et non verbale avec les personnes en tenant compte des altérations de communication,
- Informer une personne sur les soins en recherchant son consentement.

Les composantes ci-après seront abordées lors des semestres 3 à 5 :

- Rechercher et instaurer un climat de confiance avec la personne soignée et son entourage en vue d'une alliance thérapeutique,
- Identifier les besoins spécifiques de relation et de communication en situation de détresse, de fin de vie, de deuil, de déni, de refus, conflit et agressivité,

- Conduire une démarche de communication adaptée aux personnes et à leur entourage en fonction des situations identifiées.

6.5 Les enseignements

L'acquisition des compétences et la réalisation des activités qui s'y rattachent justifient l'intégration puis la mobilisation de savoirs théoriques, pratiques, méthodologiques, relationnels et sociaux. Ces savoirs sont déclinés dans différentes catégories d'unités d'enseignement : unités d'enseignement contributives, constitutives ou intégratives.

Compétence 3	Compétence 1	Compétence 6	Compétence 4		Compétence 7
Accompagner la personne dans la réalisation de ses soins quotidiens	Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier	Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins	Mettre en œuvre des thérapeutiques et des actes à visée diagnostique		Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle
UE 2.10.S1 Infectiologie hygiène 2 ECTS	UE 3.1.S1 Raisonnement et démarche clinique infirmière 2 ECTS	UE 1.1.S1 Psychologie, sociologie anthropologie 3 ECTS	UE 2.1. S1 Biologie fondamentale 1 ECTS	UE 2.2. S1 Etapes de la vie Grandes fonction 3 ECTS	UE 1.3.S1 Législation, éthique, déontologie 2 ECTS
UE 4.1.S1 Soins de confort et de bien-être 2 ECTS			UE 2.4.S.1. Processus traumatiques 2 ECTS	UE 2.11.S1 Pharmacologie et thérapeutiques 2 ECTS	
UE 5.1.S.1. Accompagnement dans la réalisation des soins quotidiens 2 ECTS					

Unités de méthodologie et de savoirs transversaux (non reliées aux compétences, et donc non représentées dans les tableaux)
UE 6.1 S1 METHODES DE TRAVAIL et TIC (2 ECTS)
UE 6.2 S1 et S2 ANGLAIS (2 ECTS)

L'enseignement débute par la découverte des concepts essentiels dans le domaine des soins infirmiers. Ceux identifiés par l'équipe font l'objet d'un travail approfondi selon des méthodes pédagogiques différentes.

- L'Homme est abordé lors de l'enseignement universitaire à travers le volet philosophique et éthique (U.E 1.3), psychologique et social (U.E 1.1).

  Les concepts fondateurs de la démarche soignante contenus dans l'UE 3.1 « Raisonnement et démarche clinique infirmière », ainsi que ceux de l'UE 4.1 « soins de confort et de bien-être » sont abordés à partir des représentations des étudiants.
- Le concept santé, sera réinvesti au semestre 2 avec la notion de santé publique
- Le concept maladie sera développé au semestre 2 avec la maladie chronique
- Le concept du soin sera abordé dans les 2 aspects que sont le « care » (prendre soin de) et le « cure » (traiter)
- Le concept de bien-être sera développé au semestre 2 avec la maladie chronique et le handicap
- Un travail sur le corps permet d'introduire la relation soignant-soigné, la réglementation et les concepts d'autonomie, de dépendance, d'intimité, de dignité, ainsi que la pudeur et l'humanisme.

Le concept de l'Homme est appréhendé dans toutes ses dimensions :

- sociologique (UE 1.1), anthropologique (UE 1.1) psychologique (UE 1.1), environnement, développement, anatomie physiologie (UE 2.2 - étapes de la vie et grandes fonctions) mais aussi sur un plan microscopique : cellule, biologie du corps humain, homéostasie (UE 2.1 – biologie fondamentale)

La notion d'Homme malade est abordée avec l'UE processus traumatiques (UE 2.4).

L'approche de l'homme malade implique une réflexion de l'étudiant et l'acquisition de savoirs en lien avec la pratique soignante.

- Les notions de responsabilité, d'éthique, de règles dans l'exercice professionnel sont développées dans l'UE 1.3. Elles permettent à l'apprenant d'identifier les valeurs de la profession infirmière et d'intégrer les éléments des règles professionnelles
- L'hygiène hospitalière, les agents infectieux (UE 2.10),
- Les principes pharmacologiques, les formes galéniques, le premier niveau d'apprentissage des calculs de dosage (dilution, concentration), le circuit du médicament, la lecture de la prescription médicale, les risques et dangers de la médication (UE 2.11)
- La démarche clinique infirmière est initiée à partir des différents modèles et méthodes de raisonnement clinique (UE 3.1). La démarche d'analyse de situations de soins débute par l'étude de situations mobilisant les soins de confort et de bien être (UE 4.1). Celle-ci permet de s'assurer que l'accompagnement d'une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens est adapté à ses besoins et ses ressources.

Deux unités de méthodologie et de savoirs transversaux (UE 6.1 méthode de travail et UE 6.2 anglais) aident l'étudiant à adopter des méthodes de travail efficaces et à développer des bases d'anglais dans le domaine de la santé et des soins.

7 PROJET DE FORMATION SEMESTRE 2

Le semestre 2 se situe dans la continuité du semestre 1 avec la poursuite de l'acquisition de la compétence 3 et le développement de la compétence 1 « Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier ». Celle-ci évoluera selon différents niveaux de complexité tout au long de la formation. Elle est indispensable à l'acquisition des autres compétences cœur de métier.

7.1 La compétence 1: évaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier

Les composantes de la compétence 1 abordées en semestre 2 qui viennent s'ajouter à celle abordées au semestre 1 sont :

- Analyser une situation de santé et de soins et poser des hypothèses interprétatives;
- Elaborer un diagnostic de situation clinique et/ou un diagnostic infirmier à partir des réactions aux problèmes de santé d'une personne, d'un groupe ou d'une collectivité et identifier les interventions infirmières nécessaires;
- Evaluer les risques dans une situation d'urgence, de violence, de maltraitance ou d'aggravation et déterminer les mesures prioritaires.

Un certain nombre d'activités du référentiel d'activités sont reliés à cette compétence.

Activités en lien avec la compétence 1

<u>Observation et recueil de données cliniques</u>

Observation de l'état de santé d'une personne ou d'un groupe :
- *Examen clinique de la personne dans le cadre de la surveillance et de la planification des soins*
- *Observation du niveau de conscience*
- *Observation de signes pathologiques et de symptômes*

Observation du comportement relationnel et social de la personne :
- *Observation des réactions face à un évènement de la vie, à la maladie, à l'accident, ou à un problème de santé*

Mesure du degré d'autonomie ou de la dépendance de la personne :
- *dans les activités de la vie quotidienne*
- *dans les activités plus complexes*

Mesure de la douleur :
- *Sur les plans quantitatif (échelles de mesure) et qualitatif (nature de la douleur, localisation...)*
- *Mesure du retentissement de la douleur sur les activités de la vie quotidienne*

Recueil de données portant sur la connaissance de la personne ou du groupe :
- *Ressources et besoins de la personne ou du groupe*
- *Informations concernant l'environnement, le contexte de vie sociale et familiale de la personne, ses ressources, ses projets*
- *Histoire de vie et représentation de la maladie, récit des évènements de santé*
- *Degré de satisfaction de la personne quant à sa vie sociale, professionnelle, personnelle*

- *Projets de la personne*
- *Recueil des facteurs de risque dans une situation de soins*
- *Recueil de l'expression de la personne pendant la réalisation des soins*

Soins et activités à visée préventive, diagnostique, thérapeutique

Réalisation de soins à visée préventive :
- *Vaccinations*

Réalisations de soins à visée diagnostique :
- *Entretien infirmier à visée diagnostique*
- *Entretien d'évaluation de la douleur*
- *Prélèvements biologiques*

Réalisation de soins à visée thérapeutique :
- *Administration de médicaments et de produits par voie orale*
- *Réalisation de soins visant l'intégrité cutanée : soins de plaies, pansements*

Réalisation de soins en situation spécifique :
- *Soins en situation d'urgence*

Coordination et organisation des activités et des soins

Organisation de soins et d'activités
- *Elaboration, formalisation et rédaction d'un projet de soins ou d'un projet de vie personnalisé*

Enregistrement des données sur le dossier du patient et les différents supports de soins
- *Rédaction, lecture et actualisation du dossier de soins ou de documents de santé accompagnant la personne*

Contrôle et gestion de matériels, dispositifs médicaux et produits

Préparation et remise en état de matériel ou de locaux :
- *Préparation du matériel et des lieux pour chaque intervention soignante*
- *Préparation du dossier et mise à disposition des éléments nécessaires à la situation*

Réalisation et contrôle des opérations de désinfection et de stérilisation :
- *Vérification de la propreté du matériel utilisé dans la chambre et pour les soins*
- *Vérification des indicateurs de stérilisation du matériel*
- *Vérification de l'intégrité des emballages*
- *Réalisation des différentes étapes de traitement du matériel : désinfection*

Conduite d'opérations de contrôle de la qualité en hygiène :
- *Application des règles d'hygiène concernant le matériel et contrôle de leur respect*

Conduite d'opération d'élimination des déchets :
- *Réalisation de l'élimination des déchets en fonction des circuits, de la réglementation et des protocoles établis*

Veille professionnelle et recherche

Relation avec des réseaux professionnels
- *Lecture de revues professionnelles*

D'autres compétences comme les compétences 2, 4, 5, 6, et 7 seront étudiées au travers des unités d'enseignement du semestre 2 mais partiellement :
Seules les composantes indiquées ci-après sont traitées au cours du semestre 2. Les autres le seront en 2ème et 3ème années.

7.2 La compétence 2 : concevoir et conduire un projet de soins infirmiers

Les composantes de la compétence 2 retenues pour le semestre 2 sont :

- Elaborer un projet de soins dans un contexte de pluriprofessionnalité
- Mettre en œuvre des soins en appliquant les règles, les procédures ~~et les outils de la qualité,~~ de la sécurité (hygiène, asepsie, vigilances…) et de la traçabilité
- Adapter les soins et les protocoles de soins infirmiers aux personnes, aux situations et aux contextes,
- Prévoir et mettre en œuvre les mesures appropriées en situation d'urgence ou de crise en référence aux protocoles existants
- Evaluer la mise en œuvre du projet de soins avec la personne et son entourage et identifier les réajustements nécessaires

Les autres composantes de cette compétence seront abordées lors du semestre 3.

7.3 La compétence 4 : Mettre en œuvre des actions à visées diagnostiques et thérapeutiques

Les composantes de la compétence 4 retenues au semestre 2 qui viennent s'ajouter à celle abordées au semestre 1 sont :

- Mettre en œuvre les protocoles thérapeutiques adaptés à la situation clinique d'une personne
- Identifier les risques liés aux thérapeutiques et aux examens et déterminer les mesures préventives et/ou correctives adaptées

Les autres composantes de cette compétence seront abordées lors des semestres 3 à 5.

7.4 La compétence 5 : Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs

Les composantes de la compétence 5 retenues pour le semestre 2 sont :

- Repérer les besoins et les demandes des personnes et des populations en lien avec les problématiques de santé publique
- Accompagner une personne, ou un groupe de personnes, dans un processus d'apprentissage pour la prise en charge de sa santé et de son traitement

Les autres composantes de la compétence 5 seront abordées aux semestres 3 et 4.

7.5 La compétence 6 : Communiquer et mener une relation dans un contexte de soins

Les composantes de la compétence 6 abordées au semestre 1 sont reprises au semestre 2 :

- Définir, établir et créer les conditions et les modalités de la communication propice à l'intervention soignante, en tenant compte du niveau de la compréhension de la personne
- Accueillir et écouter une personne en situation de demande de santé ou de soin en prenant en compte son histoire de vie et son contexte
- Instaurer et maintenir une communication verbale et non verbale avec les personnes en tenant compte des altérations de communication
- Informer une personne sur les soins en recherchant son consentement

Les autres composantes de la C6 seront abordées lors des semestres 3 à 5.

7.6 La compétence 7 : Analyser la qualité et améliorer sa pratique professionnelle

Les composantes de la compétence 7 retenues pour le semestre 2 :

- Observer, formaliser et expliciter les éléments de sa pratique professionnelle.
- Confronter sa pratique à celle de ses pairs ou d'autres professionnels
- Identifier les améliorations possibles et les mesures de réajustement de sa pratique

Les autres composantes de la C7 seront abordées lors des semestres 3 à 6.

7.7 Les enseignements

Compétence 1	Compétence 2	Compétence 5	Compétence 6	Compétence 4	Compétence 7
Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier	Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers	Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs	Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins	Mettre en œuvre des thérapeutiques et des actes à visée diagnostique	Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle
UE 2.3. S2 Santé, maladie, handicap, accidents de la vie 2 ECTS	UE 3.2.S2 Projet de soins infirmiers 1 ECTS	UE 1.2.S2 Santé publique et économie de la santé 2 ECTS	UE 1.1.S2. Psychologie, sociologie, anthropologie 2 ECTS	UE 2.6.S2. Processus psycho pathologiques 2 ECTS	UE 4.5 S.2 Soins infirmiers et gestion des risques 1 ECTS

UE 3.1.S2 Raisonnement et démarche clinique infirmière 2 ECTS			UE 4.2. S2 Soins relationnels 1 ECTS	UE 4.4.S2. Thérapeutiques contribution au diagnostic médical 2 ECTS	
UE 5.2 S.2. Evaluation d'une situation clinique 2 ECTS				UE 4.3.S2. Soins d'urgence 1 ECTS	

L'enseignement de l'Homme malade, abordé au semestre 1 avec les processus traumatiques (UE. 2.4 S1) est approfondi lors de ce semestre.
Le semestre 2 est centré sur le concept de maladie et aborde la maladie chronique et le handicap (UE.2.3) ainsi que les processus psychopathologiques (UE.2.6).
Les enseignements sont bâtis de manière à donner à l'étudiant une vision globale et systémique de la santé et de la maladie et de leurs interactions.
Plusieurs dimensions sont ainsi proposées : socio-anthropologique avec les représentations de la santé et de la maladie (UE 1.1), politico-économique au travers de l'étude du système de santé (UE 1.2).

Concernant les savoirs et savoir-faire professionnels, l'étudiant approfondit le raisonnement clinique (UE.3.1) pour aboutir à l'élaboration du projet de soin individualisé (UE.3.2) qui sera développé sur plusieurs semestres.

L'acquisition des habiletés techniques débute au cours de ce semestre (UE.4.4.S2) avec les soins techniques relevant d'une prescription médicale tels que pansements, injections, prélèvements… et les soins d'urgence (UE.4.3.S2) qui permettront après remobilisation aux semestres 4 et 6 la délivrance de l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence (AFGSU).
Enfin, l'étudiant, dans la continuité des premiers enseignements en infectiologie et hygiène, est amené à questionner la sécurité dans le domaine des soins, ainsi que le concept de risque (UE 4.5 S.2).

Les soins relationnels (UE.4.2.S2) abordent les concepts et notions de relation, communication, communication non verbale ainsi que la place du toucher dans les soins.
La posture professionnelle dans le cadre de la relation soignant soigné fait l'objet d'un travail de réflexion (UE 1.1 S2).

L'enseignement de l'anglais (UE 6.2) permet à l'étudiant de poursuivre le développement des bases professionnelles de la langue initiée au semestre 1.

8 PROJET DE FORMATION SEMESTRE 3

Le semestre 3 est centré principalement sur l'acquisition des compétences 2 et 6 et sur une part importante des enseignements en lien avec le développement de la compétence 5.
Les enseignements permettant le développement de la compétence 4 se poursuivent et l'on débute ceux relatifs à la compétence 9 qui seront complétés au semestre 5.

8.1 La compétence 2 : concevoir et conduire un projet de soins

Les composantes de la compétence 2 abordées en semestre 3 qui viennent s'ajouter à celle abordées au semestre 2 sont :

- Hiérarchiser et planifier les objectifs et les activités de soins en fonction des paramètres du contexte et de l'urgence des situations
- Organiser et répartir les activités avec et dans l'équipe de soins en fonction des compétences des collaborateurs et du contexte quotidien
- Accompagner et guider la personne dans son parcours de soins
- Identifier les risques liés aux situations de soin et déterminer les mesures préventives et/ou correctives adaptées
- Argumenter le projet de soins et la démarche clinique lors de réunions professionnelles et interprofessionnelles (transmission, staff professionnel, …)
- Anticiper les modifications dans l'organisation des soins et réagir avec efficacité en prenant des mesures adaptées

Activités en lien avec la compétence 2

Elles sont essentiellement présentées sous le chapitre 4 « surveillance de l'évolution de l'état de santé des personnes » du référentiel d'activités (cf. annexe 1 - liens activités compétences)

8.2 La compétence 6 : communiquer et conduire une relation dans un contexte de soin

Les composantes de la compétence 6 retenues pour le semestre 3 qui viennent s'ajouter à celles abordées aux semestres précédents sont :

- Rechercher et instaurer un climat de confiance avec la personne soignée et son entourage en vue d'une alliance thérapeutique,
- Conduire une démarche de communication adaptée aux personnes et à leur entourage en fonction des situations identifiées.

La composante ci-après sera abordée au semestre 5

- Identifier les besoins spécifiques de relation et de communication en situation de détresse, de fin de vie, de deuil, de déni, de refus, conflit et agressivité.

Activités en lien avec la compétence 6

<u>Information et éducation de la personne, de son entourage et d'un groupe de personnes</u>

Accueil de la personne soignée et de son entourage

- *Entretien d'accueil de la personne en institution de soins, d'éducation, ou en entreprise*
- *Prise de contact et entretien avec la (ou les) personne (s) pour la réalisation de soins au domicile*
- *Présentation des personnes, des rythmes, des installations et des services mis à disposition pour soigner*
- *Recueil de l'adhésion ou de la non- adhésion de la personne à ses soins*
- *Vérification des connaissances de la personne ou du groupe sur la maladie, le traitement ou la prévention*

Ecoute de la personne et de son entourage

- *Relation d'aide et soutien psychologique*
- *Entretien d'accompagnement et de soutien*
- *Médiation entre des personnes et des groupes*
- *Accompagnement de la personne dans une information progressive*
- *Entretiens de suivi auprès de la personne, de sa famille et de son entourage*

8.3 La compétence 5 : initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs

Les composantes de la compétence 5 retenues lors des semestres 3 et 4 et qui viennent s'ajouter à celles abordées au semestre 2 sont :

- Repérer les besoins et les demandes personnes et des populations en lien avec les problématiques de santé publique
- Accompagner une personne dans un processus décisionnel concernant sa santé : consentement aux soins, comportement vis-à-vis de la santé...
- Concevoir et mettre en œuvre des actions de conseil, de promotion de la santé et de prévention répondant aux besoins de populations ciblées
- Conduire une démarche d'éducation pour la santé et de prévention par des actions pédagogiques individuelles et collectives
- Concevoir, formaliser et mettre en œuvre une démarche et un projet d'éducation thérapeutique pour une ou plusieurs personnes
- Choisir et utiliser des techniques et des outils pédagogiques qui facilitent et soutiennent l'acquisition des compétences en éducation et prévention pour les patients

Activités en lien avec la compétence 5

<u>Information et éducation de la personne, de son entourage et d'un groupe de personnes</u>

Information et conseils sur la santé en direction d'une personne ou d'un groupe de personnes

- *Vérification de la compréhension des informations et recueil du consentement aux soins*
- *Information sur les soins techniques, médicaux, les examens, les interventions et les thérapies*
- *Informations et conseils éducatifs et préventifs en matière de santé*
- *Conseils à l'entourage de la personne ou du groupe : famille, amis, personnes ressources dans l'environnement (milieu du travail, milieu scolaire...)*
- *Informations sur les droits de la personne, l'organisation des soins et les moyens mobilisables …*

- *Entretien d'éducation et conseils visant à renforcer ou promouvoir des comportements adéquats pour la santé, ou modifier des comportements non adéquats*
- *Entretien d'aide visant à la réalisation de choix de santé par la personne*

Information et éducation d'un groupe de personnes
- *Création et organisation de conditions nécessaires à la dynamique du groupe*
- *Animation de séances éducatives et d'actions de prévention*
- *Transmission de connaissances aux personnes à propos de leur santé*

Les enseignements relatifs à cette compétence se retrouvent dans l' UE 1.2 - santé publique et économie de la santé et l'UE 4.6 - soins éducatifs et préventifs.

8.4 La compétence 4 : mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique

Les composantes de la compétence 4 retenues pour le semestre 3 qui viennent s'ajouter à celles abordées aux semestres précédents sont :

- Initier et adapter l'administration des antalgiques dans le cadre des protocoles médicaux,
- Conduire une relation d'aide thérapeutique,
- Utiliser, dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire, des techniques à visée thérapeutique et psychothérapique,
- Anticiper et accompagner les gestes médicaux dans les situations d'aide technique,
- Prescrire des dispositifs médicaux selon les règles de bonnes pratiques.

Ce sont les enseignements relatifs aux processus inflammatoire et infectieux, obstructifs et à la pharmacologie qui participent au développement de la compétence 4

8.5 Les enseignements

<table>
<tr><th>Compétence 2</th><th>Compétence 6</th><th>Compétence 5</th><th colspan="2">Compétence 4</th><th>Compétence 9</th></tr>
<tr><td>Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers</td><td>Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins</td><td>Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs</td><td colspan="2">Mettre en œuvre des thérapeutiques et des actes à visée diagnostique</td><td>Organiser et coordonner des activités soignantes</td></tr>
<tr><td>UE 3.2.S.3
Projet de soins infirmiers
1 ECTS</td><td>UE 4.2. S3
Soins relationnels
2 ECTS</td><td>UE 1.2.S3
Santé publique et économie de la santé
3 ECTS</td><td>UE 2.5.S.3
Processus inflammatoires et infectieux
2 ECTS</td><td>UE 2.11.S.3
Pharmacologie et thérapeutiques
1 ECTS</td><td>UE 3.3.S3
Rôles infirmiers, organisation du travail et interprofessionnalité
1 ECTS</td></tr>
<tr><td colspan="2">UE 5.3.S3 Communication, conduite de projet, initiative et mise en œuvre des soins éducatifs et préventifs
4 ECTS</td><td>UE 4.6.S.3
Soins éducatifs et préventifs
2 ECTS</td><td></td><td>UE 2.8. S.3
Processus obstructifs
2 ECTS</td><td></td></tr>
</table>

Le semestre 3 débute par l'enseignement des concepts essentiels à l'analyse des situations. Sont abordés :

- négociation, contrat, alliance thérapeutique (UE 3.2),
- collaboration, travail en équipe, délégation, autonomie, posture, identité professionnelle, compétences, inter, pluri-professionnalité, interdisciplinarité (UE 3.3),
- éducation, prévention, éducation à la santé, éducation thérapeutique (UE 4.6)
- relation d'aide (UE 4.2).

<u>UE 3.2 – projet de soins infirmiers</u>
Les prérequis indispensables à l'élaboration du projet de soins, comme le raisonnement et la démarche clinique infirmière sur le modèle trifocal ont été étudiés en 1ère année.
En ce qui concerne le projet de soins, lors du 2ème semestre, les étudiants ont travaillé sur la mise en évidence des cibles et l'argumentation de leur choix, la proposition d'actions cohérentes et réalistes en lien avec les cibles identifiées.

Ils ont également commencé à identifier les interventions des autres professionnels intervenant dans le projet de vie du patient .
Un approfondissement des projets de soins à partir de cas concrets de plus en plus complexes proposés par l'IFSI ou rapportés de stage par les étudiants sera réalisé. Le travail sur le projet de soins doit déboucher sur la notion de chemin clinique et d'interdisciplinarité.

La finalité étant que l'étudiant soit capable d'argumenter un projet de soins infirmiers négocié avec la personne soignée et en collaboration avec une équipe pluridisciplinaire, mais aussi qu'il développe l'écoute, le respect, la compréhension du point de vue du patient.
L'UE 3.2 S3 est étroitement liée à l'UE 3.3 S3 (rôles infirmiers, organisation du travail et inter professionnalité) qui traite de la continuité des soins, de la collaboration et du travail d'équipe, du rôle autonome et de la posture professionnelle. Elle s'articule également avec l'UI 5.3 S3

<u>UI 5.3 – communication et conduite de projet</u>
Dans le cadre de l'UI 5.3, des situations concrètes permettent de mobiliser les connaissances de l'ensemble des UE : soins infirmiers (dimension éducative, relationnelle et technique), aspect législatif et règlementaire de la profession, anatomie, physiologie, processus pathologiques, pharmacologie, calcul de dose, projet de soins, santé publique, ETP…
Différentes méthodes pédagogiques sont proposées aux étudiants telles que cas concrets, ECOS (Occlusion et infarctus du myocarde) qui permettent d'évaluer les capacités de l'étudiant à l'aide d'un outil validé servant à objectiver la mobilisation des ressources (savoir cognitif, attitude, aptitude et habileté) face à une situation clinique complexe, jeu de plateau afin de mobiliser les connaissances en pharmacologie...

<u>UE 2.5 – processus infectieux</u>
<u>UE 2.8 – processus obstructifs</u>
L'équipe enseignante a choisi d'accompagner les étudiants dans l'approfondissement de leurs connaissances d'anatomie en révisant les différents appareils grâce à des QCM sous la forme de Kahoot et l'annotation de schémas avant d'aborder les processus.

Pour les UE relatives aux processus pathologiques, outre les enseignements de l'université, l'équipe enseignante a choisi de centrer les enseignements sur les pathologies prévalentes dans le bassin de vie ou posant un problème de santé publique.

Ces pathologies sont abordées sous l'angle d'une étude de cas dans les UE relatives aux processus infectieux ou obstructifs ou en les utilisant comme support d'apprentissage dans d'autres UE.

- **Lithiase rénale :** ce cas est abordé en 2 temps, le premier sous l'angle de l'obstruction et ses conséquences, le second sous l'angle du processus infectieux en travaillant sur les complications (pyélonéphrite, septicémie…)
  Ce cas vise à reprendre et approfondir les connaissances sur la douleur et l'anatomie-physiologie de l'appareil urinaire.
- **Infarctus :** étude de cas sur la prise en charge initiale d'un patient présentant un infarctus du myocarde avec réinvestissement des connaissances en anatomie et physiologie, sur les paramètres vitaux et les examens biologiques (coagulation, numération, ionogramme sanguin).
- **BPCO :** réinvestissement des apports théoriques lors des apprentissages et lors de l'étude de cas (5.3) ou sont abordés le diagnostic, la symptomatologie, le vocabulaire médical en lien et la rédaction du projet de soins.
- **Asthme : c**ette pathologie est abordée au travers de l'éducation thérapeutique (UE 4.6) afin de déterminer les compétences attendues pour le patient et d'aborder toute la prise en charge de l'asthme en dehors d'une crise aiguë.
- **Surveillance des risques liés à une intervention chirurgicale (occlusion intestinale opérée) : l'**étude de cas est centrée sur les conséquences physiopathologiques d'une obstruction et vise également à retravailler la préparation préopératoire et la surveillance des risques liés à ~~une~~ l'intervention chirurgicale. Le deuxième temps de cette étude de cas porte sur une complication : la thrombose veineuse profonde pour aborder les anticoagulants et l'apprentissage de l'utilisation des seringues auto pulsées.
- **AVC : c**ette pathologie est le support de l'unité intégrative car elle permet de faire le lien entre les connaissances des différentes UE de ce semestre. Elle favorise l'identification des besoins spécifiques de relation et de communication en situation difficile (en lien avec l'UE 4.6) et l'élaboration d'un projet de soins dans un contexte de pluri professionnalité et de réseau.

Certaines études de cas sont menées sous forme d'une analyse de situation problème

- **Pneumopathie :** étude de cas abordant le processus, la pathologie (signes et symptômes), les examens, les traitements, les cibles (UE3.3)

- **Tuberculose et méningite** : les études de cas aborderont également ces pathologies sous l'angle de la problématique de santé publique.
- **SIDA :** cette pathologie fait l'objet d'un travail sur les semestres 3 et 4 dans l'UE 4.6 (observance) et/ou 5.3 et/ou 5.4 (unités intégratives)

Des travaux pratiques abordent les soins en lien avec les pathologies travaillées dans les UE 2.5 et 2.8 comme :

- Hémocultures
- ECBU
- Pose et surveillance de la sonde urinaire
- Pose et surveillance de la sonde nasogastrique

UE 2.11 - pharmacologie
Cette UE essentiellement réalisée par l'université, aborde les grandes classes thérapeutiques. Les connaissances acquises sont mobilisées lors des TD travaillés dans les processus.
Poursuite du projet Padlet (initié au semestre 1) avec création d'un mur interactif et collaboratif permettant l'élaboration de posters par classe thérapeutique mis à disposition pour les révisions des étudiants.
Ce travail est suivi par l'élaboration d'un Kahoot à partir des questions rédigées par les participants.
Utilisation d'un simulateur numérique d'entrainement à la préparation médicamenteuse et au calcul de dose afin de concrétiser les enseignements abordés lors des TD calculs de dose et des cas concrets.
Des travaux pratiques permettent d'aborder l'utilisation des SAP à partir de prescriptions médicales.

UE 4.2 – soins relationnels
Les acquis du semestre 2 servent de point de départ pour poursuivre les enseignements : accueil et prise en charge des familles lors d'une situation de soins critique, gestion des émotions en situation de soins. Sujets qui seront ré exploités et complexifiés au semestre 5.
Une place importante est accordée à l'étude de vidéos et ~~aux jeux de~~ à la simulation.

UE 4.6 – soins éducatifs et préventifs
Le semestre 3 est orienté vers l'acquisition de la démarche d'éducation thérapeutique. Cette dernière s'appuie fortement sur la posture professionnelle de l'animateur en ETP et la relation patient. Les enseignements de l'UE 4.2 visant à développer des capacités d'empathie et à mener un entretien motivationnel sont mobilisés dans cette UE.

UE 1.2 – santé publique et économie de la santé - service sanitaire (1)
Au delà de l'apport d'éléments permettant une compréhension des principes généraux de l'économie de la santé, cette UE est particulièrement axée sur la santé publique et la mise en œuvre de la première étape d'une action de santé publique. Ce travail constitue une partie du service sanitaire que doivent effectuer tous les étudiants en santé tel que le préconise l'arrêté du 12 juin 2018.
Les autres parties de ce service sanitaire sont retrouvées dans les UE 4.6 et 5.4 du semestre 4.

9 PROJET DE FORMATION SEMESTRE 4

Le semestre 4 est centré principalement sur l'acquisition des compétences 5 et 10.
Les enseignements permettant le développement des compétences 4 et 7 se poursuivent et l'on débute ceux relatifs à la compétence 8 qui seront complétés au semestre 6.

9.1 La compétence 5 : initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs

Cf. semestre 3

9.2 La compétence 10 : informer, former des professionnels et des personnes en formation

L'ensemble des composantes de la compétence 10 sont abordées au semestre 4 :

- Organiser l'accueil et l'information d'un stagiaire et d'un nouvel arrivant professionnel dans le service, la structure ou le cabinet de soins ;
- Organiser et superviser les activités d'apprentissage des étudiants ;
- Evaluer les connaissances et les savoir-faire mis en œuvre par les stagiaires en lien avec les objectifs de stage ;

- Superviser et évaluer les actions des aides-soignants, auxiliaires de puériculture et aides médico-psychologiques en tenant compte de leur niveau de compétence et des contextes d'intervention dans le cadre de la collaboration ;
- Transférer son savoir-faire et ses connaissances aux stagiaires et autres professionnels de santé par des conseils, des démonstrations, des explications, et de l'analyse commentée de la pratique ;
- Animer des séances d'information et des réflexions sur la santé, la prise en charge des personnes et l'organisation des soins auprès d'acteurs de la santé.

Activités en lien avec la compétence 10

Formation et information des nouveaux personnels et des stagiaires

Accueil de stagiaire ou de nouveau personnel
- *Accueil de stagiaire ou de nouveau personnel*
- *Délivrance d'information et de conseil aux stagiaires ou au nouveau personnel*
- *Elaboration de documents de présentation du service ou d'accueil*
- *Contrôle du niveau de connaissance, des acquis professionnels et du projet professionnel*
- *Elaboration en équipe du projet ou du protocole d'encadrement*

Conseil et formation dans l'équipe de travail
- *Conseils et informations aux membres de l'équipe de soins et de l'équipe pluri-disciplinaire*
- *Réajustement d'activités réalisées par des stagiaires ou des nouveaux personnels en vue d'apprentissage*
- *Explications sur les modalités du soin, et accompagnement afin de transmettre les valeurs soignantes, l'expertise nécessaire, et l'organisation du travail*
- *Encadrement de l'équipe travaillant en collaboration avec l'infirmier*

Réalisation de prestation de formation
- *Intervention en institut de formation*
- *Réalisation de cours ou intervention sur la pratique professionnelle*
- *Démonstration de soins réalisés dans un but pédagogique*
- *Information, conseil et formation en santé publique (tutorat…)*

Contrôle des prestations des stagiaires de diverses origines
- *Contrôle au quotidien dans l'ensemble des situations professionnelles*
- *Renseignement des documents de suivi*
- *Réalisation des feuilles d'évaluation des stagiaires*
- *Contrôle de prestations au cours des mises en situation professionnelle*

9.3 La compétence 4 : mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique

Les composantes de la compétence 4 retenues pour le semestre 4 sont identiques à celles du semestre 3 :

- Initier et adapter l'administration des antalgiques dans le cadre des protocoles médicaux,
- Conduire une relation d'aide thérapeutique,
- Utiliser, dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire, des techniques à visée thérapeutique et psychothérapique,
- Anticiper et accompagner les gestes médicaux dans les situations d'aide technique,
- Prescrire des dispositifs médicaux selon les règles de bonnes pratiques.

Ce sont les enseignements relatifs aux UE processus défaillances organiques et processus dégénératifs, UE soins d'urgence et UE thérapeutiques, contribution au diagnostic médical qui participent au développement de la compétence 4.

9.4 La compétence 7 : Analyser la qualité et améliorer sa pratique professionnelle

Les composantes de la compétence 7 retenues pour le semestre 4 qui viennent compléter celles abordées dans les semestres précédents sont :

- Apprécier la fonctionnalité des dispositifs médicaux utilisés dans les soins et dans l'urgence
- Evaluer l'application des règles de traçabilité et des règles liées aux circuits d'entrée et de sortie des matériels et dispositifs médicaux (stérilisation, gestion des stocks, circuits des déchets, circulation des personnes,…) et identifier toute non-conformité

Les composantes ci-après seront abordées lors du semestre 6 :

- Analyser et adapter sa pratique professionnelle au regard de la réglementation, de la déontologie, de l'éthique, et de l'évolution des sciences et des techniques
- Evaluer les soins, les prestations et la mise en œuvre des protocoles de soins infirmiers au regard des valeurs professionnelles, des principes de qualité, de sécurité,-d'ergonomie, et de satisfaction de la personne soignée

9.5 Les enseignements

Compétence 5	Compétence 10	Compétence 4	Compétence 7	Compétence 8
Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs	Informer, former des professionnels et des personnes en formation	Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique	Analyser la qualité de soins et améliorer sa pratique professionnelle	Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques
	UE 3.5 S4 Encadrement des professionnels des soins 2 ECTS	UE 2.7 S.4 Défaillances organiques et processus dégénératifs 2 ECTS	UE 1.3.S4 Législation, éthique, déontologie 3 ECTS	UE 3.4.S4 Initiation à la démarche de recherche 2 ECTS
UE 4.6.S.4 Soins éducatifs et préventifs 2 ECTS		UE 4.3.S4. Soins d'urgence 1 ECTS	UE 4.5 S4 Soins infirmiers et gestion des risques 1 ECTS	
UE 5.4 S.4. Soins éducatifs et formation des professionnels et des stagiaires 4 ECTS		UE 4.4.S4 Thérapeutiques, contribution au diagnostic médical 2 ECTS		

Le semestre 4 débute par l'apprentissage des concepts essentiels pour permettre l'analyse des situations. Sont abordés :

- Tutorat, apprentissage, encadrement, contrôle (UE 3.5),
- Accompagnement (UE 4.6), ce concept est repris lors du semestre 5 dans l'UE 4.7 sous l'angle de l'accompagnement de la personne soignée et de son entourage.
- Le concept de délégation, proposé par le référentiel dans l'UE 3.5 de ce semestre est envisagé dans la perspective des pratiques avancées et sera donc travaillé dans l'UE 3.3 (rôles infirmiers, organisation du travail et interprofessionnalité) au semestre 5.

<u>UE 3.5 – encadrement des professionnels de soins</u>
L'organisation des stages et les places dont l'IFSI dispose ne permettent pas de manière systématique de mettre le stagiaire en position réelle d'encadrement. Pour que chaque apprenant puisse ~~éprouver la posture~~ se positionner en tant ~~de l~~'qu'encadrant, l'UE 3.5 est l'occasion de réaliser une démarche d'encadrement auprès des élèves aides-soignants. Ceci est également l'occasion d'une réflexion sur la pluriprofessionnalité.

<u>UE 4.6 – soins éducatifs et préventifs - service sanitaire (2)</u>
Cette UE permet de revenir sur le rôle des aidants déjà largement abordé dans l'UE 2.3 (santé, maladie, handicap, accidents de la vie) au semestre 3 et plus particulièrement sur ce qui est mis en place pour leur formation.
Le concept d'observance thérapeutique est également abordé.
Après l'étude de la population cible et des besoins en santé des enfants d'un groupe scolaire réalisée dans l'UE 1.2 au semestre 3, les étudiants construiront la démarche d'éducation en santé auprès de cette population et la mettront en œuvre. Ceci constitue le 2ème temps du service sanitaire. L'analyse des différentes étapes de la démarche d'éducation en santé réalisée dans le cadre de l'UI 5.4 en constitue le 3ème temps.
Les acquis théoriques, du semestre 3, liés à la compétence 6, permettant l'analyse d'une situation relationnelle et l'instauration d'une communication adaptée, sont essentiels pour pouvoir mettre en œuvre une démarche de soins éducatifs et/ou préventifs.

<u>UE 4.3 – soins d'urgence</u>
Après la formation aux gestes et soins d'urgence (AFGSU) du semestre 2, l'UE 4.3 S4 porte sur la mise en œuvre des soins d'urgence dans un environnement médicalisé. La mise en évidence des invariants existants dans toute situation d'urgence se fera au travers d'études de cas ou de mises en situation.

UE 4.4 – thérapeutiques et contribution au diagnostic médical

Parmi les techniques de soins proposées dans cette UE, certaines ont été traitées de manière anticipée dans des UE du semestre 3 (ex : aspiration trachéales et digestives et sonde nasogastriques avec processus obstructifs…)

Les soins sur voies veineuses centrales (cathéters centraux) traitent des abords veineux dans le cadre de l'urgence. (~~mais aussi dans d'autres situations comme par exemple la cancérologie (chambres implantées et picc line). Il s'agit d'anticiper le semestre 5 pendant lequel sont abordés les enseignements sur les processus tumoraux (2.9) et au cours duquel les modalités d'évaluation de l'UE 4.4 est l'injection dans les chambres implantables en situation simulée.~~

Cette UE ~~complète l'enseignement des pratiques de soins non encore abordées mais~~ est plus particulièrement centrée, sur la réalisation de l'acte transfusionnel. Les bases de cet enseignement ont été posées dès la première année avec des TD portant sur l'immunologie appliquée à la transfusion et des TD sur la mise en évidence des antigènes érythrocytaires lors des contrôles de compatibilité.

UE 2.7 – défaillances organiques et processus dégénératifs

Outre les cours dispensés par l'université, nous avons choisi de centrer nos enseignements sur les pathologies prévalentes ou posant un problème de santé publique.

Ces pathologies seront abordées sous l'angle d'une étude de cas dans l'UE 2.7 et/ou utilisées comme support d'apprentissage dans d'autres UE

- **Cataracte :** Anatomie, soins pré et post opératoires, éducation du patient à sa sortie.
- **Diabète :** cette pathologie sera traitée sous l'angle de l'éducation thérapeutique (UI 5.4) qui permettra au travers des compétences attendues pour le patient et des savoirs que doit maîtriser l'IDE, d'aborder toute la prise en charge d'un patient diabétique.
- **Sclérose en plaque :** étude de cas qui réinvestira les enseignements de l'UE 2.3 S2 (santé, maladie, handicap, accidents de la vie) : qualité de vie, vivre avec une maladie chronique et des UE 3.2 (projet de soins infirmiers) : élaborer un projet de soins.
  Thèmes abordés : anatomie, physiologie et conséquences de l'évolution de la maladie.
- **Maladie d'Alzheimer :** cette pathologie a déjà été abordée sous l'angle de la prise en charge globale au 2ème semestre. L'UI 5.4 (soins éducatifs et formation des professionnels et des stagiaires) traitant notamment de la formation des aidants naturels sera propice pour retravailler cette pathologie. Un Escape Game permet aux étudiants de coopérer, d'utiliser leur logique de déduction, leurs connaissances et leur sens de l'observation afin d'aborder les examens permettant le diagnostic de la maladie, la symptomatologie, les traitements et la prise en charge des patients Alzheimer.
- **Maladie de Parkinson :** travail sur la sémiologie de la maladie et la particularité de la prise en charge médicamenteuse. Elaboration d'un projet de soins et mise en lien avec les UE 3.2/3.3 du semestre 3
- **Insuffisance rénale chronique :** étude de cas centrée sur les soins à la personne dialysée : déroulement, surveillances et éducation du patient (lien UE 4.6).

UE 1.3 - législation, éthique, déontologie

Les enseignements permettront à l'étudiant de posséder les outils nécessaires pour repérer une situation relevant d'un questionnement ou d'un dilemme éthique et pour identifier les principes mobilisés dans la situation.

- La Loi Claeys Léonetti et la responsabilité professionnelle de l'infirmière sont étudiées. Ces enseignements constituent un prérequis pour aborder la prise en charge du patient en fin de vie au semestre 5 dans l'UE 4.7.
- Le thème du don d'organes sera abordé sous l'angle législatif, psychologique, médical et éthique.

La finalité des enseignements de cette UE est de permettre à l'étudiant de développer une posture professionnelle et d'acquérir une méthodologie d'analyse lui permettant d'exprimer un point de vue argumenté lors de réunions professionnelles.

UE 3.4 – initiation à la démarche de recherche

Cette unité d'enseignement constitue une introduction à la recherche en soins avec pour objectifs *:*

- Identifier les ressources documentaires scientifiques dans le domaine des soins et de la santé,
- Expliciter l'utilisation des méthodes quantitatives et qualitatives dans le domaine de la recherche,
- Expliciter l'intérêt d'une démarche de recherche dans le domaine des soins et de la santé,
- Analyser les résultats d'une étude de recherche dans le domaine des soins et de la santé et argumenter les outils utilisés.

Elle est poursuivie au cours de la 3ème année et se concrétise par la rédaction d'une note de recherche au semestre 6 et se prolonge par le travail de fin d'études dans l'UE 5.6.

10 PROJET DE FORMATION SEMESTRE 5

Les compétences 4 (mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique) et 9 (organiser et coordonner les interventions soignantes) sont prédominantes au 5ème semestre. Comme pour les autres semestres, la définition des activités en lien avec chacune de ces compétences nous a permis de repérer et de préciser dans les unités d'enseignement les contenus à rattacher à chacune des compétences.

10.1 La compétence 4 : mettre en œuvre de thérapeutiques et des actes à visée diagnostique et thérapeutique

Les composantes :

- Analyser les éléments de la prescription médicale en repérant les interactions et toute anomalie manifeste
- Préparer et mettre en œuvre les thérapeutiques médicamenteuses et les examens selon les règles de sécurité, d'hygiène et d'asepsie
- Organiser l'administration des médicaments selon la prescription médicale, en veillant à l'observance et à la continuité des traitements

- Mettre en œuvre les protocoles thérapeutiques adaptés à la situation clinique d'une personne
- Initier et adapter l'administration des antalgiques dans le cadre des protocoles médicaux
- Conduire une relation d'aide thérapeutique
- Utiliser, dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire, des techniques à visée thérapeutique et psychothérapique
- Prévoir, installer et utiliser les appareils et dispositifs médicaux opérationnels nécessaires aux soins et au confort de la personne
- Anticiper et accompagner les gestes médicaux dans les situations d'aide technique
- Prescrire des dispositifs médicaux selon les règles de bonnes pratiques
- Identifier les risques liés aux thérapeutiques et aux examens et déterminer les mesures préventives et/ou correctives adaptées
- Synthétiser les informations afin d'en assurer la traçabilité sur les différents outils appropriés (dossier de soins, résumé de soins, comptes rendus infirmiers, transmissions…)

Au semestre 5, ce sont les enseignements relatifs aux processus psychopathologiques et tumoraux, pharmacologie et thérapeutiques, thérapeutiques et contribution au diagnostic et soins palliatifs et de fin de vie qui participent au développement de la compétence 4.

Activités reliées à la compétence 4

<u>Observation et recueil de données cliniques</u>

Observation de l'état de santé d'une personne ou d'un groupe
- *Lecture de résultats d'examens*

Mesure de la douleur
- *Sur les plans quantitatif (échelles de mesure) et qualitatif (nature de la douleur, localisation...)*

<u>Soins de confort et de bien être</u>

Réalisation de soins et d'activités liés à la conscience et à l'état d'éveil
- *Surveillance de la conscience*
- *Surveillance de l'orientation temporo spatiale*
- *Réalisation d'activités de jeux ou d'éveil pour stimuler la personne*

Réalisation de soins visant le bien-être et le soulagement de la souffrance physique et psychologique
- *Toucher à visée de bien être*
- *Aide à la relaxation*
- *Valorisation de l'image corporelle, de l'estime de soi et des ressources de la personne*

Réalisation d'activités occupationnelles et/ou de médiation
- *Activités visant à maintenir le niveau cognitif et la mémoire*

<u>Soins et activités à visée préventive, diagnostique, thérapeutique</u>

Réalisations de soins à visée diagnostique
- *Examen clinique à visée diagnostique*
- *Entretien d'évaluation de la douleur*
- *Prélèvements biologiques*
- *Explorations fonctionnelles*
- *Enregistrement et lecture des de tracés relatifs au fonctionnement des organes*
- *Tests*

Réalisation de soins à visée thérapeutique
- *Entretien infirmier d'aide thérapeutique*
- *Entretien de médiation*
- *Administration de médicaments, et de produits par voies orale, entérale, parentérale*
- *Administration de produits par instillation, ou lavage dans les yeux, les sinus ou les oreilles*
- *Administrations de produits par pulvérisation sur la peau, et en direction des muqueuses*
- *Administration de produits médicamenteux par sonde ou poire dans les organes creux*
- *Réalisation de soins visant la fonction respiratoire : aspiration de secrétions, oxygénothérapie…*
- *Réalisation de soins visant l'intégrité cutanée : soins de plaies, pansements*
- *Réalisation de soins de plaie, de réparation cutanée, d'application de topique, d'immobilisation ou de contention*
- *Réalisation de soins de stomies*
- *Réalisation de soins visant à la thermorégulation*
- *Réalisation de soins visant aux cures de sevrage et de sommeil*
- *Actions de rééducation vésicale : calendrier mictionnel, re-programmation*

<u>Réalisation de soins visant à la santé psychologique ou mentale</u>
- *Activités à visée thérapeutique ou psychothérapeutique*
- *Activités à visée socio-thérapeutique*

- *Contrôle et suivi des engagements thérapeutiques, des contrats et des objectifs de soins*

Réalisation de soins en situation spécifique
- *Soins dans les transports sanitaires urgents et médicalisés*
- *Assistance du médecin en consultation et lors de certains actes médicaux*
- *Toilette et soins mortuaires*

Coordination et organisation des activités et des soins

Coordination des activités et suivi des parcours de soins
- *Contrôle et suivi du cheminement des examens*

Suivi et traçabilité d'opérations visant à la qualité et la sécurité
- *Etablissement de comptes rendus dans le cadre de mise en œuvre des soins d'urgence ou de traitement antalgique (élément 12 de C4)*

Contrôle et gestion de matériels, dispositifs médicaux et produits

Réalisation et contrôle des opérations de désinfection et de stérilisation
- *Vérification des indicateurs de stérilisation du matériel*
- *Réalisation des différentes étapes de traitement du matériel : (désinfection), stérilisation...*

Conduite d'opération d'élimination des déchets
- *Réalisation de l'élimination des déchets en fonction des circuits, de la réglementation et des protocoles établis*

Commande de matériel
- *Commande de matériel d'utilisation quotidienne ou moins fréquente*
- *Commande de produits pharmaceutiques, de dispositifs médicaux*
- *Commande de produits et de matériels divers*

Rangement et gestion des stocks
- *Rangement et gestion des stocks de matériel et de produits (C 7)*
- *Rangement et gestion de dotations de stupéfiants (C7)*

10.2 La compétence 9 : Organiser et coordonner les interventions soignantes

Les composantes :

- Identifier les acteurs intervenant auprès des personnes (santé, social, médico-social, associatif…)
- Organiser ses interventions en tenant compte des limites de son champ professionnel et de ses responsabilités, veiller à la continuité des soins en faisant appel à d'autres compétences
- Choisir les outils de transmission de l'information adaptés aux partenaires et aux situations et en assurer la mise en place et l'efficacité
- Coordonner les actions et les soins auprès de la personne soignée avec les différents acteurs de la santé, du social et de l'aide à domicile
- Coopérer au sein d'une équipe pluriprofessionnelle dans un souci d'optimisation de la prise en charge sanitaire et médico-sociale
- Coordonner le traitement des informations apportées par les différents acteurs afin d'assurer la continuité et la sécurité des soins
- Instaurer et maintenir des liaisons avec les acteurs, réseaux et structures intervenant auprès des personnes
- Organiser son travail dans les différents modes d'exercice infirmier, notamment dans le secteur libéral

Activités reliées à la compétence 9

Coordination et organisation des activités et des soins

Organisation de soins et d'activités
- *Mesures de la charge de travail en vue de répartir les activités*
- *Planification des activités dans une unité de soins pour un groupe de personnes pris en charge, pour la journée et à moyen terme*

Coordination des activités et suivi des parcours de soins
- *Coordination de ses activités avec les services prestataires : laboratoire, radio…*
- *Coordination des activités et des prises en charge entre les différents lieux sanitaires, sociaux, et médico-sociaux, le domicile, la maison de repos....*
- *Intervention au cours de réunion de coordination*

Enregistrement des données sur le dossier du patient et les différents supports de soins
- *Enregistrement de données cliniques et administratives*
- *Rédaction et transmission de documents de suivi pour la continuité de soins*

- *Enregistrement des informations sur les supports d'organisation : planification, bons de demande d'examen, …*
- *Recueil et enregistrement d'information sur logiciels informatiques*

Actualisation des documents d'organisation des soins
- *Réalisation d'outils d'organisation des activités de soins*

Transmission d'informations
- *Prise de parole en réunion de synthèse ou de transmission entre équipes de soins*
- *Transmission d'informations orales et écrites aux professionnels de la santé pour un suivi de la prise en charge*
- *Transmission orale d'informations à la famille, aux proches de la personne soignée ou aux aides à domicile*
- *Réponse téléphonique à des demandes émanant de la personne soignée, des professionnels de santé et du social, ou des proches*
- *Elaboration de résumés cliniques infirmiers*

Interventions en réunion institutionnelle
- *Interventions lors de réunions de travail ou institutionnelles*
- *Préparation de synthèses cliniques*

10.3 La compétence 6 : communiquer et conduire une relation dans un contexte de soin

La composante de la compétence 6 retenue pour le semestre 5 qui vient s'ajouter à celle abordées aux semestres précédents sont :

- Identifier les besoins spécifiques de relation et de communication en situation de détresse, de fin de vie, de deuil, de déni, de refus, conflit et agressivité.

10.4 Les enseignements

Compétence 6	Compétence 4		Compétence 9
Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins	Mettre en œuvre de thérapeutiques et des actes à visée diagnostique		Organiser et coordonner des activités soignantes
UE 4.2. S5 Soins relationnels 1 ECTS	UE 2.6. S5. Processus psycho pathologiques 2ECTS	UE 2.9.S.5 Processus tumoraux 2 ECTS	UE 3.3.S5. Rôles infirmiers, organisation du travail et interprofessionalité 2 ECTS
	UE 2.11.S.5 Pharmacologie et thérapeutiques 2 ECTS	UE 4.4.S5 Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical 2 ECTS	UE 5.5 Mise en œuvre des thérapeutiques et coordination des soins

UE 2.6 – Processus psychopathologiques

Outre les cours dispensés par l'université, qui abordent les modalités de prise en charge des pathologies mentales de l'enfance à la vieillesse en incluant la spécificité de la maternité, nous avons choisi de centrer les enseignements sur la prise en charge systémique du patient dans le cadre de l'urgence, de l'hospitalisation et du retour à domicile.

Les liens sont faits avec :

- UE 3.2 S3 : projet de soins
- UE 2.6 S2 : sémiologie, entretien infirmier, étude de cas (névrose d'angoisse, dépression, schizophrénie)
- UE 1.2 S3 : structures de prise en charge, plan santé mentale,
- UE 4.2 S3, S3, S4 : soins relationnels
- UE 2.11 S3 : surveillance de traitements neuroleptiques, antidépresseurs, anxiolytiques
- UE4.4 S4 : chambre d'isolement, activités socio-thérapeutiques

Sont approfondies les modalités des soins sous contrainte dans le cadre de la loi N° 2011 – 803 du 5 juillet 2011 et la loi n°2013-869 du 27/09/2013 la spécificité des interventions infirmières en psychiatrie (UE 3.3 S5).

Les études de cas porteront sur des situations en lien avec les troubles suivants :

- Autisme
- Bouffée délirante aigue
- Etat maniaque
- Troubles bi polaires
- Tentative de suicide
- Etat dépressif
- Etat mélancolique

UE 2.9 - Processus tumoraux

Outre les cours dispensés par l'université, qui abordent les cancers prévalents chez l'adulte et l'enfant, l'enseignement porte sur la prise en charge systémique du patient atteint de cancer, sur le parcours patient, les soins de support (prise en charge de la fatigue, qualité de vie).

Les liens sont faits avec l'UE 2.3 du S2 (concepts de systémie, et de qualité de vie) et avec l'UE 3.3 du S3 au cours de laquelle la notion de réseau de soins a été traitée.

Cette UE est menée parallèlement à l'UE 4.2 (soins relationnels), dans laquelle est développée la relation en situation spécifique (détresse, deuil, fin de vie, conflit, violence ou agressivité, refus de soins.) et l'UE 4.7 (soins palliatifs et fin de vie) à travers des situations cliniques.

Certains cancers sont aussi abordés dans le cadre de l'UE 3.3 (rôles infirmiers et organisation du travail et inter professionnalité) au travers de la collaboration et de la coopération entre les partenaires de santé (réseaux de prise en charge) et de l'UE 5.5 dans le cadre de la mise en œuvre des thérapeutiques et de la coordination des soins.

UE 2.11- Pharmacologie et thérapeutiques

En lien avec la prise en charge de la douleur en soins palliatifs (UE 4.7) et l'UE 4.4 au cours de laquelle est enseignée la manipulation d'une PCA, les notions de titration des stupéfiants sont développées. Ceci permet également de remobiliser les connaissances sur la réglementation des thérapeutiques (abordées en 1ère année).

Les règles et modalités d'administration des médicaments en oncologie sont abordés et mis en lien avec l'UE2.9, les thérapeutiques alternatives sont également abordées telles que le toucher-massage, l'hypnose, la sophrologie, qui peuvent être approfondies lors des choix de thématique dans l'UE 5.7.
Les essais thérapeutiques, traités lors du semestre 1 dans l'UE 2.11 (les étapes de développement d'un médicament) et du semestre 4 dans l'UE 3.4 (enjeux, limites, éthique de la recherche sur l'homme), ne seront pas réabordés.
Les modalités et les enjeux de la prescription infirmière sont également approfondis. (cf. UE 2.11 S1 et 1.3 S1),
Le circuit du médicament, déjà abordé sous l'angle de la gestion des risques dans l'UE 4.5 S2, est approfondi dans le cadre de l'UE de recherche, au travers d'un article de recherche infirmière.

L'UE 3.3 - Rôles infirmiers, organisation du travail et interprofessionnalité

Les enseignements permettent à l'étudiant d'identifier les différents modes d'exercice du métier infirmier au travers de recherches documentaires et d'entretiens avec les professionnels et de s'inscrire dans une démarche de construction de son projet professionnel.
Le partage d'expérience avec les professionnels (exercice libéral, puéricultrice, IADE, IBODE, IDE coordinatrice en EHPAD, IDE en psychiatrie…) et l'approche du concept de « projet professionnel » en groupes restreints permettent à l'étudiant de s'inscrire dans une démarche de construction de son propre projet professionnel. Le fait d'aborder les compétences et missions de l'IRC (infirmière en recherche clinique) permet d'établir un lien avec les UE de recherche 3.4 et 5.6 du semestre 6.
Une partie de l'enseignement a déjà été abordée aux semestres 3 et 5, le concept de délégation est repris en l'inscrivant dans la perspective des pratiques avancées.

Cette UE, en abordant les différents modes d'exercice infirmier et la coopération avec les autres partenaires de santé, contribue à la poursuite de la construction de l'identité professionnelle de l'étudiant. La définition du projet professionnel participe au repérage par l'étudiant des éléments permettant sa construction et son émergence. Cette démarche s'inscrit dans la dynamique plus générale de l'obligation du développement professionnel continu (lien avec la loi modernisation de notre système de santé). Les liens avec les concepts de compétence et d'évaluation développés respectivement dans l'UE 3.3 S3 et l'UE 3.5 du S4 sont établis.

UE 4.4 - Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical

Cette UE complète l'enseignement des pratiques de soins non encore abordées et est plus particulièrement centrée, compte tenu des modalités d'évaluation et du niveau d'apprentissage des étudiants, sur la réalisation d'injections dans les chambres implantables en situation simulée. Les bases de cet enseignement ont été posées dans l'UE 4.3 S4 lors de l'enseignement des voies veineuses centrales.
D'autres techniques de soins sont proposées dans cette UE afin de compléter les enseignements : prise en charge d'un patient porteur d'une sonde urinaire, soins mortuaires, soins de support (prise en charge d'un patient en assistance nutritive, soins de bouche en oncologie ou en soins palliatifs, prise en charge de la fatigue…), prise en charge de la douleur (PCA…).

UE 4.2 - Soins relationnels

Les principaux liens sont les suivants :

- UE 1.1 S1 : psychologie et santé
- UE 1.1 S2 : concepts de base en anthropologie et ethnologie
- UE 4.2 S2 S3 : Soins relationnels

Au semestre 5 il est demandé aux étudiants d'approfondir l'analyse de situations relationnelles complexes et spécifiques (non étudiées au semestre 3) telles que deuil ou fin de vie, conflits, violence ou agressivité, refus de soins… et l'instauration d'une communication adaptée. Elles sont travaillées en TD à partir de situations proposées par l'IFSI ou rapportées de stage par les étudiants.

UE 4.7 Soins palliatifs et de fin de vie

Cette UE s'appuie sur de nombreux pré requis étudiés les années précédentes :

- UE 1.1 S1 : psychologie et santé
- UE 1.1 S2 : concepts de base en anthropologie et ethnologie
- UE 2.2 S1 : les étapes de la vie
- UE 1.3 S1 et S4 : les concepts, les droits de l'homme – démarche d'analyse d'une question éthique
- UE 3.2 S2 et S3 : projet de soins, projet de vie
- UE 3.3 S3 : réseaux de soins et interdisciplinarité

- UE 4.2 S2 et S3 : communication verbale, non verbale, toucher dans le soin – relation d'aide, réactions comportementales et leurs manifestations

Le lien est fait avec les UE réalisées en parallèle :

- UE 3.3 : mode de collaboration et de coopération entre partenaires de la santé
- UE 4.2 : relation adaptée à des situations spécifiques : crise, détresse, deuil, conflit violence – analyse des émotions, posture professionnelle, distance et proximité dans la relation, projection, identification
- UE 4.4 : les soins de support et la prise en charge de la douleur

Dans cette UE, le concept d'accompagnement est développé sous l'angle de l'accompagnement de la personne soignée et de son entourage.
Les objectifs visent le transfert des connaissances (législation, éthique, déontologie : la loi relative aux droits des malades et à la fin de vie du 22 avril 2005 et la loi du 2 février 2016 créant de nouveaux droits en faveur des malades et des personnes en fin de vie) et le développement des compétences requises pour aborder ce type de situation notamment l'application de la démarche éthique.

Unité Intégrative 5.5 - Mise en œuvre des thérapeutiques et coordination des soins

Une situation clinique concernant un patient présentant une pathologie cancéreuse est travaillée avec pour objectifs principaux de mobiliser les connaissances acquises pendant la formation et en particulier les enseignements du semestre 5.
L'étude de cas clinique permettra à l'étudiant d'atteindre les objectifs spécifiques :

- Expliquer le mécanisme physiopathologique du cancer
- Identifier les effets secondaires thérapeutiques utilisés
- Identifier l'importance de la collaboration entre les professionnels et les aidants pour la prise en charge du patient atteint de cancer
- Identifier l'importance de la prise en charge en réseau (intra et l'extra hospitalier)

Des situations cliniques relatives à la prise en charge de pathologies cancéreuses prévalentes ou en forte progression telles que les cancers du sein, du poumon ; les lymphomes et les leucémies sont travaillées. Elles permettent de développer des connaissances concernant :

- les traitements et leurs effets secondaires, (chimiothérapie, radiothérapie) ainsi que les conséquences de la chirurgie (image corporelle perturbée)
- la prise en charge de la douleur et la souffrance morale
- la prise en charge du patient en intra et en extra hospitalier, l'identification des acteurs intervenants dans sa prise en charge, l'organisation et la planification des interventions

UE 5.7- optionnelle

Au semestre 5, cette UE consiste en la rédaction d'un dossier portant sur une thématique relevant de l'exercice infirmier et la mise en œuvre d'une action d'information sur cette thématique. Il servira de support à la tenue d'un forum au semestre 6, à destination des professionnels, des étudiants et des visiteurs éventuels.

11 PROJET DE FORMATION SEMESTRE 6

11.1 La compétence 7 : Analyser la qualité et améliorer sa pratique professionnelle

- Observer, formaliser et expliciter les éléments de sa pratique professionnelle
- Confronter sa pratique à celle de ses pairs ou d'autres professionnels
- Evaluer les soins, les prestations et la mise en œuvre des protocoles de soins infirmiers au regard des valeurs professionnelles, des principes de qualité, de sécurité, d'ergonomie, et de satisfaction de la personne soignée
- Analyser et adapter sa pratique professionnelle au regard de la réglementation, de la déontologie, de l'éthique, et de l'évolution des sciences et des techniques
- Evaluer l'application des règles de traçablité et des règles liées aux circuits d'entrée et de sortie des matériels et dispositifs médicaux (stérilisation, gestion des stocks, circuits des déchets, circulation des personnes…) et identifier toute non-conformité
- Apprécier la fonctionnalité des dispositifs médicaux utilisés dans les soins et dans l'urgence
- Identifier les améliorations possibles et les mesures de réajustement de sa pratique

Activités reliées à la compétence 7

Contrôle et gestion de matériels, dispositifs médicaux et produits

Conduite d'opérations de contrôle de la qualité en hygiène
- *Réalisation de protocoles de pré-désinfection, de nettoyage, de désinfection ou de stérilisation*
- *Elaboration de protocoles de soins infirmiers*
- *Application des règles d'hygiène concernant le matériel et contrôle de leur respect*

Commande de matériel
- *Commande de matériel d'utilisation quotidienne ou moins fréquente*
- *Commande de produits pharmaceutiques, de dispositifs médicaux*
- *Commande de produits et de matériels divers*

Rangement et gestion des stocks
- *Organisation du chariot d'urgences et des chariots de soins*
- *Rangement et gestion des stocks de matériel et de produits*
- *Rangement et gestion de dotations de stupéfiants*

Contrôle de la fiabilité des matériels et des produits
- *Contrôle de l'état des stocks et du matériel*
- *Contrôle de l'état des dotations de pharmacie*
- *Contrôle de l'état du chariot d'urgence*
- *Contrôle de la fiabilité des matériels*

Veille professionnelle et recherche

Bilan sur les pratiques professionnelles
- *Echanges de pratiques professionnelles avec ses pairs ou avec d'autres professionnels de la santé*
- *Apport d'éléments dans le cadre d'élaboration de recommandations de bonnes pratiques ou dans le cadre d'évaluation de pratiques professionnelles*
- *Mise en place de débats sur les éléments éthiques dans un contexte de soins*
- *Veille professionnelle et réglementaire*

11.2 La compétence 8 : rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques

Les composantes de la compétences 8 :
- Questionner, traiter, analyser des données scientifiques et/ou professionnelles
- Identifier une problématique professionnelle et formuler un questionnement
- Identifier les ressources documentaires, les travaux de recherche et utiliser des bases de données actualisées
- Utiliser les données contenues dans des publications scientifiques et/ou professionnelles
- Choisir des méthodes et des outils d'investigation adaptés au sujet étudié et les mettre en œuvre
- Rédiger et présenter des documents professionnels en vue de communication orale ou écrite

Activités reliées à la compétence 8

Veille professionnelle et recherche

Relation avec des réseaux professionnels
- *Lecture de revues professionnelles*
- *Lecture de travaux de recherche en soins*
- *Constitution et alimentation d'une base d'information sur la profession d'infirmier et les connaissances professionnelles*
- *Recherche sur des bases de données existantes dans les domaines du soin et de la santé*
- *Recherche, sur les bases de données existantes, des recommandations de bonnes pratiques*

Rédaction de documents professionnels et de recherche
- *Réalisation d'études et de travaux de recherche dans le domaine des soins*
- *Réalisation de publication à usage de ses pairs et/ou d'autres professionnels de santé*
- *Rédaction de protocoles ou de procédures*
- *Accompagnement de travaux professionnels*

11.3 Les enseignements

Les principales unités d'enseignement de ce semestre sont les UE 3.4: initiation à la recherche, l'UE 5.6 : Analyse de la qualité et traitement des données scientifiques et professionnelles et l'UE 4.8 : qualité des soins et évaluation des pratiques.

L'UE 3.4 est évaluée par l'élaboration de la note de recherche, l'UE 5.6 par le mémoire de fin d'études : travail écrit d'analyse d'une situation professionnelle choisie par les étudiants et argumentation orale.

Compétence 7	**Compétence 8**
Analyser la qualité de soins et améliorer sa pratique professionnelle	Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques
UE 4.8 S6 Qualité des soins et évaluation des pratiques 3 ECTS	UE 3.4.S6 Initiation à la démarche de recherche 2 ECTS
UE 5.6. S.6. Analyse de la qualité et traitement de données scientifiques et professionnelles 8 ECTS	

L'organisation du semestre 6 est caractérisée par une durée de stage de 15 semaines.
La dernière période de stage correspondant à un stage au choix de l'étudiant selon son projet professionnel.

<u>UE 3.4 et 5.6 – initiation à la démarche de recherche et analyse de la qualité et traitement des données scientifiques et professionnelles</u>
L'enseignement des UE 3.4 et 5.6 vise à inscrire les futurs professionnels dans une démarche scientifique. Tout au long de la formation, le projet transversal « Analyse des Pratiques Professionnelles » permet aux étudiants de développer la posture réflexive indispensable à l'apprenti chercheur.
Les étudiants analysent une situation d'appel issue de leur pratique repérée durant le stage du semestre 5. Leur participation à des groupes de guidance collective leur permet d'identifier les différents axes d'analyse. Ils mettent en œuvre la méthodologie de la démarche de recherche en sciences humaines acquise au semestre 4 (construction de la phase de problématisation). Puis les étudiants bénéficieront de temps de guidance individuelle jusqu'à restitution du travail de fin d'études selon le calendrier préconisé dans le guide méthodologique de l'ARS Ile De France.

<u>UE 4.8 – qualité des soins, évaluation des pratiques</u>
L'analyse de la qualité des soins se poursuit en s'appuyant sur des situations issues du terrain et l'analyse de situations concrètes concernant des erreurs.
Le thème de l'annonce associée aux soins est travaillé sous forme de simulation en lien avec un projet du regroupement universitaire en s'appuyant sur des pré-requis théoriques issus des UE 4.5 S2 et S4 (gestion des risques).
Les méthodes et outils d'évaluation et d'amélioration de la qualité des pratiques professionnelles sont abordés en CM et en TD (audit ciblé clinique).
Un focus est réalisé sur les missions de l'infirmier diplômé d'Etat en pratique avancée (Décret n° 2018-629 du 18 juillet 2018 relatif à l'exercice infirmier en pratique avancée, l'*Art. R. 4301-7)* ainsi que sur le rôle de l'infirmier de recherche clinique.
Un rappel sur la prise en charge des situations d'urgences est réalisé afin de remobiliser les compétences des étudiants avant leur prise de poste et pour l'obtention de l'AFGSU lors de leur diplomation.

<u>UE 5.7 - Optionnelle</u>
Les étudiants en groupes restreints mettent en œuvre l'action d'information sur la thématique particulière choisie au semestre 5 dans le domaine des sciences cliniques infirmières. Le forum organisé au mois de juin dans les locaux de l'IFSI est destiné aux étudiants, aux professionnels de l'hôpital, et aux visiteurs extérieurs.

<u>Stage de projet professionnel</u>
Le dernier stage, considéré comme un stage de projet professionnel est choisi par les étudiants (hors étranger et Dom-Tom), sous réserve d'avoir un parcours qui réponde à la réglementation, à savoir les 4 types de stage, et que le stage permette à l'étudiant de valider l'ensemble des compétences nécessaires à l'obtention du diplôme d'Etat Infirmier.

12 DISPOSITIFS D'EVALUATIONS

12.1 Dispositif d'évaluation des étudiants

12.1.1 Evaluations théoriques

Voir dispositif d'évaluation pour chaque promotion en annexe 5

12.1.2 Evaluations des acquisitions en stage

L'acquisition des compétences en situation et les actes, activités et techniques de soins, se fait progressivement, l'ensemble devant être validé au terme de la formation.
Concernant les actes ne pouvant être pratiqués au cours du parcours de stage, ils doivent être enseignés en institut de formation.
Pour obtenir le diplôme d'Etat, l'apprenant doit obtenir 180 ECTS ce qui correspond à la validation de toutes les unités d'enseignement et de tous les stages.

La validation des stages répond à des critères réglementaires :

1. Avoir réalisé la totalité du stage, la présence sur chaque stage ne peut être inférieure à 80% du temps prévu pour ce stage, sans que les absences ne dépassent 10 % de la durée totale des stages sur l'ensemble du parcours de formation clinique ;
2. Avoir mis en œuvre et acquis les éléments des compétences requises dans les situations professionnelles rencontrées et analysées.

L'évaluation prend en compte la progression de l'étudiant dans son parcours de professionnalisation au niveau de la qualité de l'analyse des situations rencontrées, des compétences développées et de l'acquisition des actes, activités et techniques soins.
Lorsque les acquisitions sont insuffisantes au regard du parcours de formation, le stage n'est pas validé et un stage de rattrapage est organisé.

13 DISPOSITIF D'EVALUATION DE LA QUALITE DES STAGES

La qualification d'un stage peut être appréhendée selon de multiples critères.
Un stage est reconnu qualifiant dès lors que le maître de stage se porte garant de la mise à disposition des ressources notamment la présence de personnels qualifiés et des activités permettant un réel apprentissage et que la majorité des critères énoncés ci-dessous sont présents dans les structures d'accueil.

13.1 Critères et indicateurs pour évaluer la qualification d'un stage

Etablissement d'une convention de stage	Oui	Non
• La convention est établie pour les stages en dehors de l'établissement d'implantation • Elle est signée par l'étudiant, l'établissement d'accueil et par l'IFSI • Elle précise la durée du stage, les conditions d'accueil et les engagements de chaque partie • Elle précise les modalités de validation et d'évaluation		
Etablissement d'une charte d'encadrement	Oui	Non
• Elle est établie entre l'IFSI et l'établissement d'accueil • Elle est portée à la connaissance des étudiants • Elle formalise les engagements des deux parties / l'encadrement des étudiants		
Etablissement d'un livret d'accueil et d'encadrement	Oui	Non
Il comprend • Les éléments d'information nécessaires à la compréhension du fonctionnement du lieu de stage (type de service, population soignée, pathologies traitées…) • Les situations prévalentes devant lesquelles l'étudiant pourra se trouver • Les activités et les actes qui lui seront proposés • Les éléments de compétences plus spécifiques qu'il pourra acquérir • La liste des ressources du stage • Les modalités d'encadrement (accueil, tutorat, bilan mi-parcours, entretien d'évaluation…) • Les règles d'organisation du stage (horaires, tenue, présence, obligations diverses…)		

Acquisition des compétences et des techniques de soins	Oui	Non
• Les situations ou « familles de situations » permettant l'acquisition des compétences sont recensées • Les activités et les techniques les plus fréquemment rencontrées sur le site sont recensées • Les professionnels connaissent les référentiels d'activité et de compétences du métier d'infirmier • Un bilan sur les acquisitions des éléments de compétences et les techniques est fait au moins deux fois par stage avec l'étudiant • Des indications sont données à l'étudiant sur des terrains lui permettant de compléter ses acquisitions		
Personnalisation de l'encadrement de proximité	Oui	Non
• Des professionnels encadrant les étudiants sont nommés, leurs noms et leurs rôles sont communiqués aux étudiants • Un livret d'accueil et d'encadrement est remis à l'étudiant avant ou lors de son arrivée en stage • Les ressources du site sont recensées dans le livret d'accueils étudiants et sont utilisables par les étudiants • Des rencontres fréquentes et régulières (à préciser) sont prévues entre le tuteur et l'étudiant, les dates sont communiquées à l'étudiant en début du stage • Deux bilans au minimum (dont un en fin de stage) sont faits entre le tuteur et l'étudiant • Les objectifs de progression sont connus des étudiants, ils sont élaborés et commentés en début et en fin de stage		
Autonomie et engagement de l'étudiant	Oui	Non
• Un plan d'encadrement comportant des objectifs et des actions progressives à réaliser pour les étudiants est mis en place sur le site • Les étudiants sont incités à prendre la parole lors des réunions et des rencontres entre professionnels (staffs) • Les critères d'autonomie et d'engagement de l'étudiant sont examinés et des indicateurs concrets trouvés lors des bilans de fin de stage par le tuteur		
Développement de l'analyse et du jugement critique	Oui	Non
• Les événements qui se déroulent pendant la période de stage sont analysés et commentés par les professionnels avec les étudiants • Les pages du portfolio permettant l'analyse par l'étudiant de sa période de stage sont utilisées par les formateurs pour faire progresser l'étudiant • Des temps d'analyse de la pratique sont prévus entre les lieux de stage et l'IFSI		

La première étape du projet consiste à apprécier le nombre de structures qui répondent aux critères de qualification (présentés ci-dessous).

Un autre aspect vise à explorer la satisfaction de l'étudiant quant à son parcours de stage.

13.2 Grille de satisfaction de l'encadrement en stage

Un questionnaire à destination des étudiants vise à permettre l'expression des étudiants sur la qualité perçue de l'encadrement dont ils ont bénéficié en stage.
L'exploitation des questionnaires permet de mettre en évidence les points de difficulté et les terrains proposant un encadrement de qualité.
Cf. Annexe 4 qualité de l'encadrement en stage

14 ANNEXES

Annexe 1 : **LIENS ENTRE COMPETENCES ET ACTIVITES**

CPT	CPT	
A		**1- Observation et recueil de données cliniques**
A		**1- Observation de l'état de santé d'une personne ou d'un groupe**
C1		1.1.1 Examen clinique de la personne dans le cadre de la surveillance et de la planification des soins
C3		1.1.2 Observation de l'apparence générale de la personne (hygiène, contact visuel, expression...)
C1		1.1.3 Observation du niveau de conscience
C1		1.1.4 Observation de signes pathologiques et de symptômes
C4		1.1.5 Lecture de résultats d'examens
A		**2- Observation du comportement relationnel et socila de la personne**
C3		1.2.1 Observation du comportement sur les plans psychologique et affectif
C3		1.2.2 Observation des modes de vie des personnes sur les plans sociologiques et culturels
C5		1.2.3 Observation de la dynamique d'un groupe
C1		1.2.4 Observation des réactions face à un évènement de la vie, à la maladie, à l'accident, ou à un problème de santé
C6		1.2.5 Observation des interactions sociales
C6		1.2.6 Observation des capacités de verbalisation
C3	C6	1.2.7 Observation du niveau d'inquiétude ou d'angoisse
A		**3- Mesure des paramètres**
C1		1.3.1 Mesure des paramètres vitaux : pression artérielle, … et saturation en oxygène
C1		1.3.2 Mesure des paramètres corporels : poids, taille, etc, …
C1		1.3.3 Mesure des paramètres complémentaires : glycémie capillaire, peak flow, analyse d'urines à la bandelette….
A		**4- Mesure du degré d'autonomie ou de la dépendance de la personne**
C3		1.4.1 *Observation* Mesure du degré d'autonomie ou de la dépendance de la personne dans les activités de la vie quotidienne
C1		1.4.2 Mesure du degré d'autonomie ou de la dépendance de la personne dans les activités de la vie quotidienne
C1		1.4.3 Mesure du degré d'autonomie ou de la dépendance de la personne dans les activités plus complexes
A		**5- Mesure de la douleur**
C4		1.5.1 Sur les plans quantitatif (échelles de mesure) et qualitatif (nature de la douleur, localisation...)
C3	C1	1.5.2 *Observation* Mesure du retentissement de la douleur sur les activités de la vie quotidienne
A		**6- Recueil de données portant sur la connaissance d'une personne ou du groupe**
C3	C5	1.6.1 Ressources et besoins de la personne
C3	C5	1.6.2 Informations concernant l'environnement, le contexte de vie sociale et familiale de la personne, ses ressources, ses projets
C1	C5	1.6.3 Histoire de vie et représentation de la maladie, récit des évènements de santé
C1	C5	1.6.4 Degré de satisfaction de la personne quant à sa vie sociale, professionnelle, personnelle
C2	C5	1.6.5 Projets de la personne
C2		1.6.6 Recueil des facteurs de risque dans une situation de soins
C6		1.6.7 Recueil de l'expression de la personne pendant la réalisation soins
A		**7- Recueil de données épidémiologiques**
C8		1.7.1 Elaboration et exploitation de recueils de données par questionnaires d'enquête
C8		1.7.2 Rassemblement d'informations à partir de bases de données démographiques, épidémiologiques ou de santé
C8		1.7.3 Recueil de données statistiques visant des populations ciblées
A		**2- Soins de confort et de bien être**
A		**1-Réalisation de soins et d'activité liés à l'hygiène personnelle**
C3		2.1.1 Soins d'hygiène partiels ou complets en fonction du degré d'autonomie de la personne
C3		2.1.2 Aide totale ou partielle à l'habillage et au déshabillage
A		**2- Réalisation de soins et d'activité liés à l'alimentation**
C3		2.2.1 Surveillance de l'hygiène alimentaire de la personne
C3		2.2.2 Aide partielle ou totale au choix des repas et à leur prise
C3		2.2.3 Surveillance de l'hydratation et aide à la prise de boisson régulière
A		**3- Réalisation des soins et d'activités liés à l'élimination**
C3		2.3.1 Surveillance de l'élimination
C3		2.3.2 Aide à l'élimination selon le degré d'autonomie de la personne
C3		2.3.3 Contrôle de la propreté du matériel lié à l'élimination
A		**4- Réalisation des soins et d'activité liés au repos et au sommeil**
C3		2.4.1 Installation de la personne pour le repos et le sommeil
C3		2.4.2 Surveillance du repos ou du sommeil de la personne
C3		2.4.3 Réfection d'un lit occupé et hygiène de la chambre
C3		2.4.4 Organisation d'un environnement favorable à la tranquillité, au repos et au sommeil
A		**5- Réalisation de soins et d'activité liés à la mobilisation**
C3		2.5.1 Installation de la personne dans une position en rapport avec sa dépendance
C3		2.5.2 Modification des points d'appui de la personne en vue de la prévention des escarres
C3		2.5.3 Lever de la personne et aide au déplacement
C3		2.5.4 Mobilisation de la personne

A		**6- Réalisation de soins et d'activité lies à la conscience et à l'état d'éveil**
C4		2.6.1 Surveillance de la conscience
C4		2.6.2 Surveillance de l'orientation temporo spatiale
C4		2.6.3 Réalisation d'activités de jeux ou d'éveil pour stimuler la personne
A		**7-Réalisation de soins visant le bien être et le soulagement de la souffrance physique et psychologique**
C4		2.7.1 Toucher à visée de bien être
C3		2.7.2 Organisation de l'environnement en rapport avec le bien être et la sécurité de la personne
C4		2.7.3 Aide à la relaxation
C6		2.7.4 Valorisation de l'image corporelle, de l'estime de soi et des ressources de la personne
A		**8-Réalisation d'activités occupationnelles et/ou de médiation**
C3		2.8.1 Activités visant à l'animation ou à l'occupation de la personne en lien avec son âge et son autonomie
C3		2.8.2 Activités visant à maintenir le lien social
C4		2.8.3 Activités visant à maintenir le niveau cognitif, et la mémoire
A		**3- Information et éducation de la personne, de son entourage et d'un groupe de personnes**
A		**1- Accueil de la personne soignée et de son entourage**
C2	C6	3.1.1- Entretien d'accueil de la personne en institution de soins, d'éducation, ou en entreprise
C6		3.1.2 Prise de contact et entretien avec la (ou les) personne (s) pour la réalisation de soins au domicile
C6		3.1.3 Présentation des personnes, des rythmes, des installations et des services mis à disposition pour soigner
C3	C6	3.1.4 Recueil de l'adhésion ou de la non- adhésion de la personne à ses soins
C5		3.1.5 Vérification des connaissances de la personne ou du groupe sur la maladie, le traitement ou la prévention
A		**2-Ecoute de la personne et de son entourage**
C6		3.2.1- Relation d'aide et soutien psychologique
C6		3.2.2 Entretien d'accompagnement et de soutien
C6		3.2.3 Médiation entre des personnes et des groupes
C6		3.2.4 Accompagnement de la personne dans une information progressive
C5	C6	3.2.5 Entretiens de suivi auprès de la personne, de sa famille et de son entourage
A		**3-Information et conseils sur la santé en direction d'une personne ou d'un groupe de personnes**
C5	C6	3.3.1- Vérification de la compréhension des informations et recueil du consentement aux soins
C5		3.3.2 Information sur les soins techniques, médicaux, les examens, les interventions et les thérapies
C5		3.3.3 Informations et conseils éducatifs et préventifs en matière de santé
C5		3.3.4 Conseils à l'entourage de la personne ou du groupe : famille, amis, personnes ressources dans l'environnement (milieu du travail, milieu scolaire...)
C2	C5	3.3.5 Informations sur les droits de la personne, l'organisation des soins et les moyens mobilisables …
C5		3.3.6 Entretien d'éducation et conseils visant à renforcer ou promouvoir des comportements adéquats pour la santé, ou modifier des comportements non adéquats
C5	C6	3.3.7 Entretien d'aide visant à la réalisation de choix de santé par la personne
A		**4- Information et éducation d'un groupe de personnes**
C5		3.4.1- Création et organisation de conditions nécessaires à la dynamique du groupe
C5		3.4.2 Animation de séances éducatives et d'actions de prévention
C5		3.4.3 Transmission de connaissances aux personnes à propos de leur santé
A		**4- Surveillance de l'évolution de l'état de santé des personnes**
A		**1- Surveillance des fonctions vitales**
C1		**1- Surveillance des fonctions vitales**
A		**2- Surveillance de personnes ayant bénéficié de soins d'examens ou d'appareillages**
C2		4.2.1- Surveillance de personnes ayant bénéficié d'examens médicaux : ponctions, injections ou ingestion de produits,…
C2		4.2.2 Surveillance des personnes ayant reçu des traitements, contrôle de l'efficacité du traitement et des effets secondaires
C2		4.2.3 Surveillance de personnes porteuses de perfusions, transfusions, cathéters, sondes, drains, matériels d'aspiration
C2		4.2.4 Surveillance de personnes porteuses de montages d'accès vasculaires implantés
C2		4.2.5 Surveillance de personnes porteuses de pompe pour analgésie (PCA...)
C2		4.2.6 Surveillance de personnes immobiles ou porteuses de dispositif de contention
C2		4.2.7 Surveillance de personnes placées sous ventilation assistée, ou sous oxygénothérapie
C2		4.2.8 Surveillance des patients sous dialyse rénale ou péritonéale …
C2		4.2.9 Surveillance des personnes en assistance nutritive
C2		4.2.10 Surveillance de l'état cutané : plaies, cicatrisation, pansements
C2		4.2.11 Surveillance de personnes stomisées
C2		4.2.12 Surveillance de personnes ayant reçu des traitements spécifiques : électroconvulsivothérapie, enveloppements humides,…
C2		4.2.13 Surveillance de personnes en phase en pré et post opératoire
A		**3- Surveillance de personnes en situation potentielle de risque pour elle-même ou pour autrui**
C2		4.3.1- Surveillance de personnes présentant des tendances suicidaires
C2		4.3.2 Surveillance de personnes placées dans des lieux nécessitant une sécurisation : chambre d'isolement, unités protégées, etc.
C2		4.3.3 Surveillance de personnes confuses ou agitées nécessitant un contrôle renforcé et régulier
C2		4.3.4 Surveillance de personnes potentiellement fragiles, ou en situation de risque d'accident
C2		4.3.5 Surveillance de personnes nécessitant une contention momentanée
C2		4.3.6 Activités visant à la protection contre les risques de maltraitance
C3		4.3.7 Activités visant à la protection des personnes en risque de chute

A		**4-Surveillance de personnes au cours de situations spécifiques liées au cycle de la vie**
C2		4.4.1- Surveillance des personnes pendant la grossesse et la naissance
C2		4.4.2 Surveillance de personnes ayant à vivre une situation difficile : deuil, perte du travail, amputation, modification de l'image corporelle…
C2		4.4.3 Surveillance de personnes proches de la fin de vie
C2		4.4.4 Surveillance de personnes ayant à vivre une situation douloureuse ou de crise
A		**5- Soins et activités à visée préventive, diagnostique, thérapeutique**
A		**1- Réalisation de soins à visée préventive**
C5		5.1.1- Vaccinations
C5		5.1.2 Dépistage de différents risques : maltraitance, risques liés au travail, ….
C5		5.1.3 Entretiens à visée préventive
C5		5.1.4 Education thérapeutique d'une personne soignée
C5		5.1.5 Education individuelle et collective pour la santé
C5		5.1.6 Actions de préventions des risques liés aux soins
A		**2- Réalisation de soins à visée diagnostique**
C1	C4	5.2.1- Entretien infirmier à visée diagnostique
C4	C1	5.2.2 Examen clinique à visée diagnostique
C4		5.2.3 Entretien d'évaluation de la douleur
C4		5.2.4 Prélèvements biologiques
C4		5.2.5 Explorations fonctionnelles
C4		5.2.6 Enregistrement et lecture des de tracés relatifs au fonctionnement des organes
C4		5.2.7 Tests
A		**3- Réalisation de soins à visée thérapeutique**
C4		5.3.1- Entretien infirmier d'aide thérapeutique
C4		5.3.2 Entretien de médiation
C4		5.3.3 Administration de médicaments, et de produits par voies orale, entérale, parentérale
C4		5.3.4 Administration de produits par instillation, ou lavage dans les yeux, les sinus ou les oreilles
C4		5.3.5 Administrations de produits par pulvérisation sur la peau, et en direction des muqueuses
C4		5.3.6 Administration de produits médicamenteux par sonde ou poire dans les organes creux
C4		5.3.7 Réalisation de soins visant la fonction respiratoire : aspiration de secrétions, oxygénothérapie…
C4		5.3.8 Réalisation de soins visant l'intégrité cutanée : soins de plaies, pansements
C4		5.3.9 Réalisation de soins de plaie, de réparation cutanée, d'application de topique, d'immobilisation ou de contention
C4		5.3.10 Réalisation de soins de stomies
C4		5.3.11 Réalisation de soins visant à la thermorégulation
C4		5.3.12 Réalisation de soins visant aux cures de sevrage et de sommeil
C4		5.3.13 Actions de rééducation vésicale : calendrier mictionnel, re-programmation
A		**4- Réalisation de soins visant à la santé psychologique ou mentale**
C4		5.4.1- Activités à visée thérapeutique ou psychothérapeutique
C2		5.4.2 Activités ludiques à visée d'éveil ou de maintien de la conscience ou de la mémoire
C4		5.4.3 Activités à visée socio-thérapeutique
C4		5.4.4 Contrôle et suivi des engagements thérapeutiques, des contrats et des objectifs de soins
A		**5- Réalisation de soins visant au soulagement de la souffrance**
C6		5.5.1- Activités de relaxation (respiration, toucher, paroles, visualisation positive…)
C6		5.5.2 Entretien spécifique de relation d'aide : verbalisation, reformulation, visualisation positive…
A		**6- Réalisation de soins en situation spécifique**
C2		5.6.1- Soins en situation d'urgence
C2		5.6.2 Soins en situation de crise
C2		5.6.3 Soins en situation palliative ou en fin de vie
C3		5.6.4 Toilette et soins mortuaires
C4		5.6.5 Soins dans les transports sanitaires urgents et médicalisés
C4		5.6.6 Assistance du médecin en consultation et lors de certains actes médicaux
A		**6- Coordination et organisation des activités et des soins**
A		**1- Organisation de soins et d'activités**
C2		6.1.1- Elaboration, formalisation et rédaction d'un projet de soins ou d'un projet de vie personnalisé
C2		6.1.2 Elaboration d'une démarche de soins infirmiers pour une personne ou pour un groupe
C9		6.1.3 Planification des activités dans une unité de soins pour un groupe de personnes pris en charge, pour la journée et à moyen terme
C9		6.1.4 Planification et organisation de consultations : dossier, traçabilité,
C2	C9	6.1.5 Répartition d'activités et de soins entre les différents membres d'une équipe de soins dans le cadre de la collaboration
C9		6.1.6 Mesures de la charge de travail en vue de répartir les activités
A		**2-Coordination des activités et suivi des parcours de soins**
C9		6.2.1- Coordination de ses activités avec les services prestataires : laboratoire, radio…
C9		6.2.2 Coordination des activités et des prises en charge entre les différents lieux sanitaires, sociaux, et médico-sociaux, le domicile, la maison de repos....
C2	C9	6.2.3 Coordination des intervenants médico-sociaux
C4		6.2.4 Contrôle et suivi du cheminement des examens
C9		6.2.5 Intervention au cours de réunion de coordination

A		3-Enregistrement des données sur le dossier du patient et les différents supports de soins
C1		6.3.1 Rédaction, lecture et actualisation du dossier de soins ou de documents de santé accompagnant la personne
C9		6.3.2 Enregistrement de données cliniques et administratives
C9		6.3.3 Rédaction et transmission de documents de suivi pour la continuité de soins
C9		6.3.4 Enregistrement des informations sur les supports d'organisation : planification, bons de demande d'examen, …
C9		6.3.5 Recueil et enregistrement d'information sur logiciels informatiques
A		4-Suivi et traçabilité d'opérations visant à la qualité et à la sécurité
C7		6.4.1 Enregistrement de données spécifiques à la gestion des risques et à la mise en œuvre des procédures de vigilances sanitaires
C7		6.4.2 Enregistrement et contrôle des données sur la qualité des pratiques
C7		6.4.3 Enregistrement et vérification des données de traçabilité spécifiques à certaines activités
C4		6.4.4 Etablissement de comptes rendus dans le cadre de mise en œuvre des soins d'urgence ou de traitement antalgique
A		5-Actualisation des documents d'organisation des soins
C7		6.5.1- Réalisation et actualisation des protocoles de soins infirmiers
C9		6.5.2 Réalisation d'outils d'organisation des activités de soins
A		6-Transmission d'informations
C3		6.6.1- Transmission orale d'informations recueillies vers les médecins et les professionnels de santé
C3		6.6.2 Transmission d'informations à partir de différents documents utilisés pour les soins : dossiers, feuilles…
C9		6.6.3 Prise de parole en réunion de synthèse ou de transmission entre équipes de soins
C9		6.6.4 Transmission d'informations orales et écrites aux professionnels de la santé pour un suivi de la prise en charge
C9		6.6.5 Transmission orale d'informations à la famille, aux proches de la personne soignée ou aux aides à domicile
C9		6.6.6 Réponse téléphonique à des demandes émanant de la personne soignée, des professionnels de santé et du social, ou des proches
C9		6.6.7 Elaboration de résumés cliniques infirmiers
A		7- Interventions en réunion institutionnelle
C9		6.7.1-Interventions lors de réunions de travail ou institutionnelles
C9		6.7.2 Préparation de synthèses cliniques
A		7- Contrôle et gestion de matériels, dispositifs médicaux et produits
A		1- Préparation et remise en état de matériel ou de locaux
C3	C4	7.1.1- Préparation du matériel et des lieux pour chaque intervention soignante
C1		7.1.2 Préparation du dossier et mise à disposition des éléments nécessaires à la situation
A		2- Réalisation et contrôle des opérations de désinfection et de stérilisation
C3		7.2.1- Vérification de la propreté du matériel utilisé dans la chambre et pour les soins
C4		7.2.2 Vérification des indicateurs de stérilisation du matériel
C3	C4	7.2.3 Vérification de l'intégrité des emballages
C3	C4	7.2.4 Réalisation des différentes étapes de traitement du matériel : désinfection
A		3-Conduite d'opérations de contrôle de la qualité en hygiène
C7		7.3.1- Réalisation de protocoles de pré-désinfection, de nettoyage, de désinfection ou de stérilisation
C7		7.3.2 Elaboration de protocoles de soins infirmiers
C3		7.3.3 Application des règles d'hygiène concernant le matériel et contrôle de leur respect
A		4-Conduite d'opérations d'élimination des déchets
C4		7.4.1- Réalisation de l'élimination des déchets en fonction des circuits, de la réglementation et des protocoles établis
A		5-Commande de matériel
C4		7.5.1- Commande de matériel d'utilisation quotidienne ou moins fréquente
C4		7.5.2 Commande de produits pharmaceutiques, de dispositifs médicaux
C4		7.5.3 Commande de produits et de matériels divers
A		6-Rangement et gestion des stocks
C3		7.6.1- Organisation des chariots de soins
C4	C7 ?	7.6.2 Organisation du chariot d'urgences et des chariots de soins
C4	C7	7.6.3 Rangement et gestion des stocks de matériel et de produits
C4	C7	7.6.4 Rangement et gestion de dotations de stupéfiants
A		7-Contrôle de la fiabilité des matériels et des produits
C7		7.7.1- Contrôle de l'état des stocks et du matériel
C7		7.7.2 Contrôle de l'état des dotations de pharmacie
C7		7.7.3 Contrôle de l'état du chariot d'urgence
C7		7.7.4 Contrôle de la fiabilité des matériels
A		8- Formation et information des nouveaux personnels et des stagiaires
A		1- Accueil de stagiaire ou de nouveau personnel
C10		8.1.1- Accueil de stagiaire ou de nouveau personnel
C10		8.1.2 Délivrance d'information et de conseil aux stagiaires ou au nouveau personnel
C10		8.1.3 Elaboration de documents de présentation du service ou d'accueil
C10		8.1.4 Contrôle du niveau de connaissance, des acquis professionnels et du projet professionnel
C10		8.1.5 Elaboration en équipe du projet ou du protocole d'encadrement
A		2- Conseil et formation dans l'équipe de travail
C10		8.2.1- Conseils et informations aux membres de l'équipe de soins et de l'équipe pluri-disciplinaire

C10		8.2.2 Réajustement d'activités réalisées par des stagiaires ou des nouveaux personnels en vue d'apprentissage
C10		8.2.3 Explications sur les modalités du soin, et accompagnement afin de transmettre les valeurs soignantes, l'expertise nécessaire, et l'organisation du travail
C10		8.2.4 Encadrement de l'équipe travaillant en collaboration avec l'infirmier
A		**3- Réalisation de prestation de formation**
C10		8.3.1- Intervention en institut de formation
C10		8.3.2 Réalisation de cours ou intervention sur la pratique professionnelle
C10		8.3.3 Démonstration de soins réalisés dans un but pédagogique
C10		8.3.4 Information, conseil et formation en santé publique (tutorat…)
A		**4- Contrôle des prestations des stagiaires de diverses origines**
C10		8.4.1- Contrôle au quotidien dans l'ensemble des situations professionnelles
C10		8.4.2 Renseignement des documents de suivi
C10		8.4.3 Réalisation des feuilles d'évaluation des stagiaires
C10		8.4.4 Contrôle de prestations au cours des mises en situation professionnelle
A		**9- Veille professionnelle et recherche**
A		**1- Relation avec des réseaux professionnels**
C1		9.1.1- Lecture de revues professionnelles
C8		9.1.2 Lecture de travaux de recherche en soins
C8		9.1.3 Constitution et alimentation d'une base d'information sur la profession d'infirmier et les connaissances professionnelles
C8		9.1.4 Recherche sur des bases de données existantes dans les domaines du soin et de la santé
C8		9.1.5 Recherche sur les bases de données existantes, des recommandations de bonnes pratiques
A		**2- Rédaction de documents professionnels et de recherche**
C8		9.2.1- Réalisation d'études et de travaux de recherche dans le domaine des soins
C8		9.2.2 Réalisation de publication à usage de ses pairs et/ou d'autres professionnels de santé
C7		9.2.3 Rédaction de protocoles ou de procédures
C8		9.2.4 Accompagnement de travaux professionnels
A		**3- Bilan sur les pratiques professionnelles**
C7		9.3.1- Echanges de pratiques professionnelles avec ses pairs ou avec d'autres professionnels de la santé
C7		9.3.2 Apport d'éléments dans le cadre d'élaboration de recommandations de bonnes pratiques ou dans le cadre d'évaluation de pratiques professionnelles
C7		9.3.3 Mise en place de débats sur les éléments éthiques dans un contexte de soins
C7		9.3.4 Veille professionnelle et réglementaire

Annexe 2 : **ALTERNANCE 2023/ 2024**

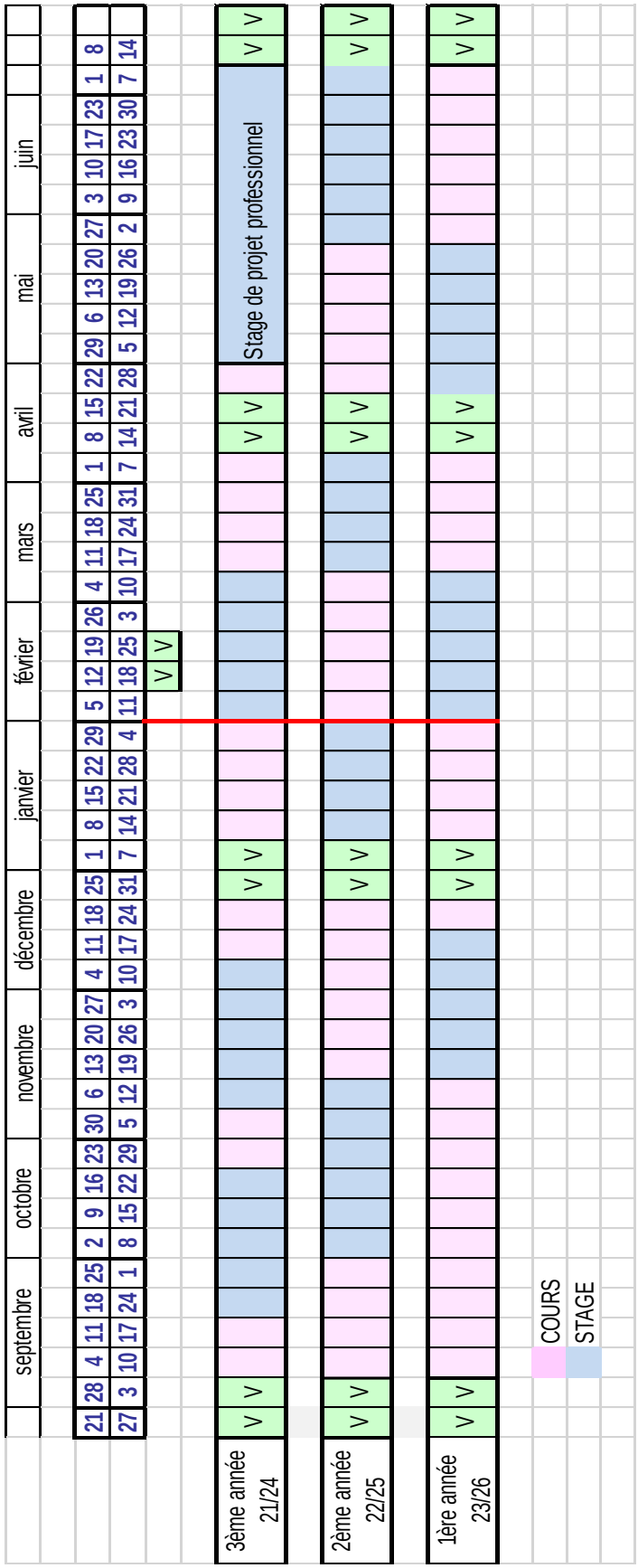

Annexe 3 : **LIEUX DE STAGES**

Structure	Type de stage	Adresse	Code postal	Ville
Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil	MCO / SLD / Santé mentale	40 av. de Verdun	94000	CRETEIL
Centre Hospitalier Intercommunal de Villeneuve Saint Georges	MCO / SLD / Santé mentale	40 allée de la Source	94190	VILLENEUVE SAINT GEORGES
Polyclinique Villeneuve Saint Georges	MCO	47 rue de Crosne	94195	VILLENEUVE SAINT GEORGES
Hôpital Claude Galien	MCO	20 Route de Boussy-Saint-Antoine	91480	QUINCY-SOUS-SENART
Hôpital privé du val d'Yerres	MCO	31 avenue de l'abbaye	91330	YERRES
Institut Gustave Roussy	MCO	39 rue Camille Desmoulins	94800	VILLEJUIF
GH Les Cheminots	SLD	14 rue Alphonse Daudet	91211	DRAVEIL Cedex
Clinique Les jardins de Brunoy	SLD	38 route de brie	91800	BRUNOY
Institut Robert Merle d'Aubigne (Centre de Rééducation et d'Appareillage)	SLD	2 rue du Parc	94460	VALENTON
Cabinet de soins Infirmiers Mme Collas	Lieu de vie	87 rue du Maréchal Foch	94290	VILLENEUVE LE ROI
Cabinet de soins Infirmiers Mmes TALON / CHRETIEN	Lieu de vie	4 rue Mairie	94290	VILLENEUVE LE ROI
Cabinet de soins Infirmiers Mmes BURBAN/BADEIGTS/Mr VERGNAUD	Lieu de vie	74 av. du Général Leclerc	91800	BRUNOY
Cabinet de soins Infirmiers Mme VERZIGNOL	Lieu de vie	7 Bis rue Serge Voyer	94290	VILLENEUVE LE ROI
Cabinet de soins Infirmiers Mme AKCHICHE	Lieu de vie	27 rue René Gauthier	91370	VIGNEUX SUR SEINE
Cabinet de soins Infirmiers Mr KEREUN	Lieu de vie	4 rue de la mairie	94290	VILLENEUVE LE ROI
Cabinet de soins Infirmiers Mmes ANDRES PERENNES	Lieu de vie	14 rue de la liberation	91480	VARENNES JARCY
Cabinet de soins Infirmiers JSK (ex UNIA)	Lieu de vie	Centre Commercial Cité Sellier	94190	VILLENEUVE SAINT GEORGES
Cabinet de soins Infirmiers Mme MARQUES	Lieu de vie	17 Avenue Gambetta	94480	ABLON SUR SEINE
Association de Maintien A Domicile Des Personnes Agées	Lieu de vie	9 av. de la République	91230	MONTGERON
SAGAD	Lieu de vie	31 boulevard du Général de Gaulle	91800	BRUNOY
Dispensaire municipal Henri Dret	Lieu de vie	10 rue des Vignes	94190	VILLENEUVE SAINT GEORGES
Centre médical municipal Gisèle Halimi	Lieu de vie	rue du Docteur Calmette	94310	ORLY
AIR France Orly	Lieu de vie	Service de Santé au Travail BL DP/LH	91550	PARAY VIEILLE POSTE
centre de santé SNCF	Lieu de vie	5 allée du Service Médical	94190	VILLENEUVE SAINT GEORGES
UMPSA	MCO	9 d Boulevar des Coquibus	91000	EVRY
Centre Hospitalier Les Murets	Santé mentale	17 rue du Général Leclerc	94510	LA QUEUE EN BRIE
Hôpitaux de Saint Maurice	Santé mentale	12/14 rue du val d'Osne	94410	SAINT MAURICE

Fondation les amis de l'atelier	Santé mentale	68 rue d'Yerres	94440	VILLECRESNES
MAS Paul Gachet	Santé mentale	14 avenue du chemin de Mesly	94000	CRETEIL
Clinique Château du Bel Air - Pole ado	Santé mentale	35 rue Albert Thomas	91560	CROSNE
Clinique de l'Isle	Santé mentale	2 place Boileau	91560	CROSNE
Institut Médico-Pédagogique Marie-Auxiliatrice	Santé mentale	2 bd Henri Barbusse	91240	CHAMPROSAY -DRAVEIL
Etablissement médicalisé des Vignes	Lieu de vie / SLD	8 rue des Vignes	94190	VILLENEUVE SAINT GEORGES
Maison de retraite "Le manoir"	Lieu de vie / SLD	7 rue Aristide Briand	91230	MONTGERON
EHPAD Guttierrez	Lieu de vie / SLD	28 avenue Bellevue	91800	BRUNOY
Résidence Korian tamias	Lieu de vie / SLD	18 rue de Boussy	91480	QUINCY SOUS SENART
EHPAD La maison du jardin des roses	Lieu de vie / SLD	54 rue d'Yerres	94440	VILLECRESNES
EHPAD La colombière	Lieu de vie / SLD	9 Route de Brie	91800	BRUNOY
EHPAD Les marronniers	Lieu de vie / SLD	10 rue des Plantes	91800	BOUSSY ST ANTOINE
Résidence de Beauregard	Lieu de vie / SLD	1 av. de Rey	94190	VILLENEUVE SAINT GEORGES
Résidence des Bords de Marne	Lieu de vie / SLD	9 av. du Maréchal Leclerc	94380	BONNEUIL
EHPAD Mélavie	Lieu de vie / SLD	83 av. de la République	91230	MONTGERON
Résidence Asphodia	Lieu de vie / SLD	70 Rue Paul Doumer	91330	YERRES
EHPAD Louise de Vilmorin	Lieu de vie / SLD	0 rue Pierre Brossolette	91210	DRAVEIL
Résidence Clémentine Pitois	Lieu de vie / SLD	20 Rue Henri Dunant	94480	ABLON-SUR-SEINE
Résidence Le saule cendré	Lieu de vie / SLD	77 avenue Adrien Raynal	94310	ORLY
EHPAD Les pastoureaux	Psychiatrie et santé mentale / lieu de vie	10 rue Salvador Allende	94460	VALENTON
Résidence Sofia	Psychiatrie et santé mentale / lieu de vie	26-28 rue de Concy	91330	YERRES
Résidence Solemnes Château La Grange	Psychiatrie et santé mentale / lieu de vie	Avenue du 8 mai 1945	77176	SAVIGNY LE TEMPLE

Annexe 4 : **QUALITE DE L'ENCADREMENT EN STAGE**

CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL
VILLENEUVE-SAINT-GEORGES
Lucie & Raymond AUBRAC

Institut de Formation en Soins Infirmiers
Institut de Formation d'Aides-Soignants
40 allée de la source
94195 Villeneuve Saint Georges Cedex
Tél: 01 43 86 23 73 – Fax: 01 43 86 23 72
Mail: secretariat.ifsi@chiv.fr

ile de France

EVALUATION DU TERRAIN DE STAGE PAR L'ETUDIANT EN SOINS INFIRMIERS

Objectif du questionnaire : Permettre à l'étudiant d'exprimer ses observations sur la qualité de l'accueil et de l'encadrement dont il a bénéficié en stage, afin d'optimiser les temps d'apprentissage clinique.

Typologie du stage
Nom de l'établissement d'accueil : .....
Service / spécialité :.....Date du stage : .....
Durée du stage :.....Semestre : .....

Pour la suite du questionnaire, merci d'inscrire une croix dans la case correspondant à votre réponse.

	OUI	NON
Conditions d'accueil		
Avez-vous été accueilli par un professionnel disponible ?		
Un tuteur de stage vous a-t-il été attribué ?		
Avez-vous bénéficié d'une visite du service et des locaux ?		
Avez-vous bénéficié d'un entretien d'accueil ?		
Avez-vous pu présenter votre port-folio ?		
Un bilan de vos acquis a-t-il été effectué ?		
La planification de votre stage vous a-t-elle été donnée ?		
Le livret d'accueil vous a-t-il été présenté ?		
Si oui, a-t-il été utile pour élaborer et/ou réajuster vos objectifs de stage ?		
Que souhaiteriez-vous voir améliorer concernant l'accueil ?		
Modalités d'encadrement		
Le fonctionnement du service et l'organisation des soins vous ont-ils été explicité ?		
Avez-vous participé aux activités spécifiques du service ?		
Les protocoles et/ou procédures ont-ils été mis à votre disposition ?		
Le climat relationnel du service a-t-il facilité votre apprentissage ?		
Les relations professionnelles avec l'ensemble de l'équipe ont-elles été satisfaisantes ?		
L'encadrement a-t-il répondu à vos besoins de formation ?		
Que souhaiteriez-vous voir améliorer concernant les modalités d'encadrement ?		
Evaluation de la progression		
Avez-vous bénéficié d'entretiens réguliers avec votre tuteur ou autre professionnel de proximité ?		
Avez-vous bénéficié d'un bilan intermédiaire de stage ?		
Ce bilan vous a-t-il :		
Permis d'identifier vos points positifs ?		
Permis d'identifier vos axes d'amélioration ?		
Aidé à progresser dans l'atteinte des compétences attendues ?		
Votre auto-évaluation a-t-elle été sollicitée ?		

1

	OUI	NON
Evaluation de la progression (suite)		
Avez-vous obtenu des réponses par rapport à des situations de soins qui vous ont interpellées ?		
Avez-vous bénéficié d'un accompagnement de votre tuteur pour l'analyse réflexive (APP, ADS) ?		
Que souhaiteriez-vous voir améliorer concernant l'évaluation de la progression ?		
Appréciation générale du stage		
Selon vous, quels sont les points forts de ce stage ?		
Selon vous, quels en sont ses points faibles ?		
	OUI	NON
Conseilleriez-vous ce stage à un de vos collègues ?		
Remarques et suggestions éventuelles		

Annexe 5 : **DISPOSITIFS D'EVALUATION**

DISPOSITIF D'EVALUATION THEORIQUE DE LA PREMIERE ANNEE D'ETUDES

Semestre 1	CM	TD	ECTS	MODALITES D'EVALUATION	Répartition des points		DATE session 1	DATE session 2
					IFSI	MSU		
UE 1.1.S1 PSYCHOLOGIE, SOCIOLOGIE, ANTHROPOLOGIE	40	15	3	Travail écrit à partir d'un texte avec repérage des concepts utilisés par l'auteur		20	16 et 17 janvier 2024	juillet 2024
UE 1.3.S1 LEGISLATION, ETHIQUE, DEONTOLOGIE	20	20	2	Evaluation écrite		20		
UE 2.1.S1 BIOLOGIE FONDAMENTALE	20	5	1	Evaluation écrite de connaissances		20		
UE 2.2.S1 CYCLES DE LA VIE ET GRANDES FONCTIONS	45	15	3	Evaluation écrite de connaissances	10	10		
UE 2.4.S1 PROCESSUS TRAUMATIQUES	30	10	2	Evaluation écrite de connaissances		20		
UE 2.11.S1 PHARMACOLOGIE ET THERAPEUTIQUES	35	10	2	Evaluation écrite de connaissances		20		
UE 2.10.S1 INFECTIOLOGIE HYGIENE	20	20	2	Travail écrit individuel d'analyse d'une situation rencontrée en stage	20		entre le 18/12 et le 22/12/23	entre le 11/03 et le 17/03/24
UE 3.1.S1 RAISONNEMENT ET DEMARCHE CLINIQUE INFIRMIERE	15	25	2	Travail écrit d'analyse d'une situation clinique réalisée en groupe restreint	20		entre le 08/01 et le 19/01/24	juil-24
UE 4.1.S1 SOINS DE CONFORT ET DE BIEN ÊTRE	6	34	2	Travail (~~écrit ou~~) oral de réflexion à partir d'un témoignage autour des notions de dépendance, intimité,…	20		entre le 08/01 et le 19/01/24	juil-24
UE 5.1.S1 ACCOMPAGNEMENT DANS LA REALISATION DES SOINS QUOTIDIENS (C3)		35	2	Travail écrit d'analyse d'une situation clinique réalisée en groupe restreint	20		entre le 22/01 et le 02/02/24	juil-24
UE 6.1.S1METHODES DE TRAVAIL et TIC		25	2	Réalisation d'une fiche de lecture en traitement de texte	20		entre le 08/01 et le 14/01/24	juil-24
UE 6.2.S1 ANGLAIS		20	2	Présence et participation active			janvier 2024	juil-24
Semestre 2								
UE 1.1.S2 PSYCHOLOGIE, SOCIOLOGIE, ANTHROPOLOGIE	25	10	2	Travail écrit d'analyse de situation avec mobilisation des concepts		20	juin 2024	juillet 2024
UE 1.2.S2 SANTE PUBLIQUE ET ECONOMIE DE LA SANTE	20	15	2	Evaluation écrite de connaissances		20		
UE 2.3.S2 SANTE, MALADIE, HANDICAPS, ACCIDENTS DE LA VIE	15	15	2	Evaluation écrite de connaissances		20		
UE 2.6.S2 PROCESSUS PSYCHOPATHOLOGIQUES	30	10	2	Evaluation écrite de connaissances		20		
UE 4.5.S2 SOINS INFIRMIERS ET GESTION DES RISQUES	10	10	1	Evaluation écrite de connaissances	20		entre le 10/06 et le 21/06/24	juil-24
UE 3.1.S2 RAISONNEMENT ET DEMARCHE CLINIQUE INFIRMIERE	5	25	2	Travail individuel d'analyse d'une situation clinique	20		entre le 3/05 et le 24/05/24	1-juil.
UE 3.2.S2 PROJET DE SOINS INFIRMIERS	5	15	1	A partir de l'analyse d'une situation clinique élaboration d'hypothèses argumentées de projet de soins	20			
UE 4.2.S2 SOINS RELATIONNELS	3	15	1	Travail écrit ou oral de réflexion avec utilisation des concepts	20		entre le 17/06 et le 28/06/24	juil-24
UE 4.3.S2 SOINS D'URGENCES	6	15	1	AFGSU	20		entre le 17/06 et le 05/07/24	entre le 01/07 et le 12/07/24
UE 4.4.S2 THERAPEUTIQUES ET CONTRIBUTION AU DIAGNOSTIC MEDICAL	7	23	2	Calculs de doses appliqués en situation simulée	20		entre le 17/06 et le 05/07/24	entre le 01/07 et le 12/07/24
UE 5.2.S2 EVALUATION D'UNE SITUATION CLINIQUE		20	2	Présentation orale de l'analyse d'une situation clinique	20		entre le 17/06 et le 05/07/24	juil-24
UE 6.2.S2 ANGLAIS		10	2	Présence et participation active			01/06/24	juil-24

DISPOSITIF D'EVALUATION THEORIQUE DE LA DEUXIEME ANNEE D'ETUDES

Semestre 3	CM	TD	ECTS	MODALITES D'EVALUATION	Répartition des points		DATE session 1	DATE session 2
					IFSI	UPMC		
UE 1.2.S3 SANTE PUBLIQUE ET ECONOMIE DE LA SANTE	20	20	3	Ecrit en groupe : étude d'une population avec identification des besoins de santé	20		Semaine du 18 au 22 décembre 2023	Semaine du 29 avril au 05 mai 2024
UE 2.5.S3 PROCESSUS INFLAMMATOIRES ET INFECTIEUX	30	10	2	Evaluation écrite de connaissances		20	19 janvier 2024	juillet-24
UE 2.8.S3 PROCESSUS OBSTRUCTIFS	30	10	2	Evaluation écrite de connaissances		20		
UE 2.11.S3 PHARMACOLOGIE ET THERAPEUTIQUES	15	5	1	Evaluation écrite de connaissances		20		
UE 3.2.S3 PROJET DE SOINS INFIRMIERS	5	15	1	Travail de groupe : élaboration et éléments de négociation d'un projet de soins	20		semaine du 27 novembre au 1 décembre 2023	Semaine du 6 au 12 mai 2024
UE 3.3.S3 ROLES INFIRMIERS, ORGANISATION DU TRAVAIL ET INTERPROFESSIONNALITE	10	10	1	Travail de groupe présentant des interventions interdisciplinaires dans le cadre du projet de soin	20		semaine du 27 novembre au 1 décembre 2023	Semaine du 6 au 12 mai 2024
UE 4.2.S3 SOINS RELATIONNELS	4	36	2	Mise en situation d'entretien lors des TD	20		Semaine du 11 au 15 déc 2023	juin 2024 (même date que 2.7)
UE 4.6 S3 SOINS EDUCATIFS ET PREVENTIFS	4	21	2	Travail écrit individuel d'analyse d'une démarche d'éducation	20		Semaine du 11 au 15 déc 2023	semaine du 8 au 12 juillet 2024
UE 5.3.S3 COMMUNICATION, CONDUITE de PROJET, (C2, C6)		40	4	Travail écrit et/ou oral d'élaboration d'un projet de soins (sur table)	20		Semaine du 18 au 22 déc 2023	semaine du 8 au 12 juillet 2024
UE 6.2 ANGLAIS		10	2	Epreuves de connaissance en fonction Du vocabulaire professionnel courant	20		Semaine du 18 au 22 déc 2023	semaine du 8 au 12 juillet 2024
Semestre 4	**CM**	**TD**	**ECTS**	**MODALITES D'EVALUATION**	**Répartition des points**		**DATE session 1**	**DATE session 2**
					IFSI	**UPMC**		
UE 1.3.S4 LEGISLATION, ETHIQUE, DEONTOLOGIE	30	20	3	Travail écrit d'analyse d'une situation de soins posant un questionnement éthique réalisé en groupe restreint		20	semaine du 3 au 7 juin 2024	semaine entre le 22 juillet au 2 aout 2024
UE 2.7.S4 DEFAILLANCES ORGANIQUES ET PROCESSUS DEGENERATIFS	30	10	2	Evaluation écrite de connaissances		20	juin-24	juil.-24
UE 3.4.S4 INITIATION A LA DEMARCHE DE RECHERCHE	20	15	2	Présentation d'un résumé de recherche à partir de l'analyse d'un articcle de recherche	20		semaine du 20 au 24 mai 2024	semaine du 15 au 19 juillet 2024
UE 3.5.S4 ENCADREMENT DE PROFESSIONNELS DE SOINS	10	20	2	Présentation écrit ou orale d'une situation d'encadrement avec analyse des résultats au regard des objectifs	20		semaine du 20 au 24 mai 2024	semaine du 15 au 19 juillet 2024
UE 4.3.S4 SOINS D'URGENCES	3	18	1	Analyse d'une situation d'urgence en groupes restreints	20		semaine du 22 au 26 avril 2024	semaine du 15 au 19 juillet 2024
UE 4.4.S4 THERAPEUTIQUES ET CONTRIBUTION AU DIAGNOSTIC MEDICAL	6	34	2	Pose de transfusion sanguine en situation simulée	20		semaine du 13 au 17 Mai 2024	/06/2024 (même date que 2.7)
UE 4.5.S4 SOINS INFIRMIERS ET GESTION DES RISQUES	10	10	1	Analyse d'un incident critique à partir d'une fiche d'incident	20		semaine du 20 au 24 mai 2024	semaine du 15 au 19 juillet 2024
UE 4.6.S4 SOINS EDUCATIFS ET PREVENTIFS	0	15	2	Action éducative individuelle ou collective	20		5 et 7 Mars et 21 et 23 Mai 2024	juin-24
UE 5.4.S4 SOINS EDUCATIFS et FORMATION DES PROFESSIONNELS ET DES STAGIAIRES	0	40	4	Présentation d'une démarche de prévention ou d'éducation, ou d'une situation d'encadrement avec analyse des résultats au regard des objectifs	20		semaine du 17 au 21 juin 2024	semaine du 15 au 19 juillet 2024
UE 6.2 ANGLAIS		5	1	Traduction écrite ou orale en français d'un article professionnel	20		semaine du 20 au 24 mai 2024	semaine du 15 au 19 juillet 2024

DISPOSITIF D'EVALUATION THEORIQUE DE LA TROISIEME ANNEE D'ETUDES

Semestre 5	CM	TD	ECTS	MODALITES D'EVALUATION	Répartition des points		DATE session 1	DATE session 2
					IFSI	MSU		
UE 2.6.S5 PROCESSUS PSYCHOPATHOLOGIQUES	30	10	2	Evaluation écrite de connaissances		20	18-janv.-24	/06/2024
UE 2.9.S5 PROCESSUS TUMORAUX	30	10	2	Evaluation écrite de connaissances		20	18-janv.-24	
UE 2.11.S5 PHARMACOLOGIE ET THERAPEUTIQUES	30	10	2	Evaluation écrite de connaissances		20	18-janv.-24	
UE 3.3.S5 ROLES INFIRMIERS, ORGANISATION DU TRAVAIL ET INTERPROFESSIONNALITE	10	20	2	Travail d'analyse critique d'un mode d'exercice du métier infirmier	20		11/12/2023 avant 16h	01/04/24
UE 4.2.S5 SOINS RELATIONNELS		20	1	Analyse d'une situation relationnelle (individuel, écrit, hors IFSI)	20		08/01/2024 avant 16h	01/04/24
UE 4.4.S5 THERAPEUTIQUES ET CONTRIBUTION AU DIAGNOSTIC MEDICAL	6	34	2	Injection dans les chambres implantables en situation simulée	20		18 au 19 dec 2023	1-janv.
UE 4. 7 S5 SOINS PALLIATIFS ET DE FIN DE VIE	10	20	2	Elaboration et rédaction d'une réflexion personnelle sur une situation (témoignage, écrit, vidéo..) de soins palliatifs et/ou de fin de vie.	20		11/12/2023 avant 16h	au plus tard le 26/04/2024 avant 16h
UE 5.5.S5 MISE EN ŒUVRE DES THERAPEUTIQUES ET COORDINATION DES SOINS		40	4	Travail écrit d'analyse sur la réalisation et l'organisation de soins dans un contexte pluridisciplinaire	20		semaine du 15/01/24 au 19/01/24	semaine du 1 au 5 avril 2024
UE 5.7. UE OPTIONNELLE		10	1	Compte rendu écrit ~~ou oral~~ des découvertes	20		19/01/24	26-févr.
UE 6.2 ANGLAIS		10	2	Présentation en anglais d'un article professionnel	20		/01/2024	fin mars 2024
Semestre 6								
UE 3.4.S6 INITIATION A LA DEMARCHE DE RECHERCHE	20	10	2	Travail écrit de fin d'études	20		26-févr.	octobre sous réserve ARS
UE 4. 8.S6 QUALITE DES SOINS EVALUATION DES PRATIQUES	30	20	3	Travail écrit d'analyse d'une pratique professionnelle (gpe, sur place)	20		18 au 24 mars 2024	/07/2024
UE 5.7. UE OPTIONNELLE		10	1	Compte rendu (écrit ou) oral des découvertes	20		23 juin au 30 juin 2024	/07/2024
UE 6.2 ANGLAIS		5	1	Rédaction de l'abstract du travail écrit de fin d'étude	20		27-mai-24	octobre sous réserve ARS
UE 5.6. ANALYSE DE LA QUALITE ET TRAITEMENT DE DONNEES SCIENTIFIQUES ET PROFESSIONNELLES (C7/C8)		40	8	Travail écrit de fin d'études et argumentation	20		27-mai-24	octobre sous réserve ARS